

**Faculté des sciences économiques,  
sociales, politiques et de communication  
École des sciences politiques et sociales (PSAD)**

**Le rôle des médias dans la mise à l'agenda  
politique en matière d'immigration en  
Belgique (2000-2009)**

Auteur : Julie Darcis  
Titulaire : Benoît Rihoux  
Année académique 2020-2021  
Master [60] en Sciences politiques, orientation générale



*« Je déclare sur l'honneur que ce TFE a été écrit de ma plume, sans avoir sollicité d'aide extérieure illicite, qu'il n'est pas la reprise d'un travail présenté dans une autre institution pour évaluation, et qu'il n'a jamais été publié, en tout ou en partie. Toutes les informations (idées, phrases, graphes, cartes, tableaux, ...) empruntées ou faisant référence à des sources primaires ou secondaires sont référencées adéquatement selon la méthode universitaire en vigueur.*

*Je déclare avoir pris connaissance et adhérer au **Code de déontologie pour les étudiants en matière d'emprunts, de citations et d'exploitation de sources diverses** et savoir que le plagiat constitue une faute grave. »*



# Table des matières

<b>LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES.....</b>	<b>1</b>
<b>INTRODUCTION GÉNÉRALE.....</b>	<b>3</b>
<b>CHAPITRE 1 : CADRE D'ANALYSE .....</b>	<b>7</b>
<b>1.1. LA MISE À L'AGENDA DES POLITIQUES PUBLIQUES.....</b>	<b>7</b>
1.1.1. <i>Introduction</i> .....	7
1.1.2. <i>Le système politique belge</i> .....	10
1.1.3. <i>Choix des variables : médias et manifestations</i> .....	11
<b>1.2. LES MÉDIAS ET LA POLITIQUE.....</b>	<b>12</b>
1.2.1. <i>Introduction</i> .....	12
1.2.2. <i>Évolution du rôle des médias en sciences politiques</i> .....	12
1.2.3. <i>L'influence des médias sur les types de mises à l'agenda politique</i> .....	15
1.2.4. <i>Les types de médias et l'influence sur la mise à l'agenda politique</i> .....	16
1.2.5. <i>Relation entre médias et politique</i> .....	17
<b>1.3. MANIFESTATIONS, POLITIQUE ET IMMIGRATION .....</b>	<b>18</b>
1.3.1. <i>Introduction</i> .....	18
1.3.2. <i>Le rôle des manifestations dans la mise à l'agenda politique</i> .....	18
<b>1.4. DESIGN DE RECHERCHE .....</b>	<b>21</b>
1.4.1. <i>Hypothèse H1</i> .....	22
1.4.2. <i>Opérationnalisation</i> .....	23
1.4.3. <i>Hypothèse H2</i> .....	24
1.4.4. <i>Opérationnalisation</i> .....	24
<b>CHAPITRE 2 : RÉSULTATS ET ANALYSE.....</b>	<b>27</b>
2.1. <b>CONTEXTUALISATION : LA QUESTION MIGRATOIRE EN BELGIQUE (2000-2009)</b> .....	27
2.2. <b>HYPOTHÈSE H1</b> .....	32
2.3. <b>HYPOTHÈSE H2</b> .....	38
<b>CONCLUSION GÉNÉRALE .....</b>	<b>45</b>
<b>RÉFÉRENCES.....</b>	<b>51</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>57</b>
1. <b>ANNEXE 1 : GUIDE DES CODES « PRESSE ECRITE »</b> .....	57
1. <b>ANNEXE 2 : GUIDE DES CODES « QUESTIONS ET INTERPELLATIONS »</b> .....	59



## Liste des tableaux et figures

### Tableaux :

- Tableau 1** : Nombre total et comparaison proportionnelle des items étudiés selon les trois catégories d'analyse..... 34
- Tableau 2** : Nombre de questions sur l'immigration au Parlement selon les partis .. 41

### Figures :

- Figure 1** : Cycle des politiques publiques ..... 9
- Figure 2** : Questions et interpellations parlementaires en Belgique (1988-2009)..... 28
- Figure 3** : Articles de journaux traitant de l'immigration par an en Belgique (2000-2008)..... 29
- Figure 4** : Reportages télévisés annuels sur l'immigration en Belgique (2000-2008) ..... 30
- Figure 5** : Comparaison du nombre d'articles et de Q&I parlementaires traitant de l'immigration en Belgique (2000-2008) ..... 34
- Figure 6** : Articles, Q&I et reportages TV en matière d'immigration en Belgique (2000-2008)..... 36
- Figure 7** : Proportion annuelle (%) des sujets d'immigration dans les médias (presse et TV) en Belgique (2000-2008) ..... 37



## Introduction générale

En 1998, alors qu'elle tente de se réfugier en Allemagne, fuyant un mariage forcé au Nigéria, Semira Adamu se retrouve incarcérée dans un centre fermé pour migrants à Steenokkerzeel en Belgique, après avoir été arrêtée lors de son transit à Bruxelles. Craignant pour sa sécurité si elle venait à être renvoyée dans son pays d'origine, elle introduit une demande d'asile auprès des autorités belges, qui sera refusée. Pendant plusieurs mois, elle reste enfermée tandis que les autorités tentent en vain de l'expulser à cinq reprises. Alertés par les conditions d'incarcération et par les violences auxquelles font face Semira et les nombreux autres migrants détenus du centre, plusieurs associations militant pour les droits des migrants organisent des manifestations. Un reportage est diffusé sur la chaîne de la RTBF, dans lequel Semira témoigne de son expérience traumatisante. Finalement, lors de la sixième tentative d'expulsion, elle est menottée, pliée en deux, et sa tête se retrouve enfoncée dans un coussin pendant plusieurs minutes par un gendarme. Ces actions la plongent dans le coma et entraînent sa mort quelques heures plus tard. Plus de six mille personnes assistent à ses funérailles, organisées dans la Cathédrale Saints-Michel-et-Gudule, dans le centre de Bruxelles.

Suite au décès de Semira, des rassemblements publics sont organisés par des citoyens concernés et des associations de défense des droits humains. Les événements sont relayés par les médias à travers le pays. Ces actions ont de nombreuses conséquences sur la vie politique, juridique et légale du système belge. Le 25 septembre 1998, trois jours après la mort de Semira, Louis Tobback, ministre de l'Intérieur, annonce sa démission, ramenant ainsi à l'avant-plan le débat sur la responsabilité politique des ministres. Il assume les conséquences de ses décisions et de ses actes, mais aussi de ceux des services qui lui sont subalternes (Dumont, De Winter, & Dandoy, 2001). Ainsi, la faute commise dans l'affaire de Semira ayant atteint une ampleur politique si importante (et ce particulièrement au sein de l'opinion publique, attentive aux moindres faits et gestes des personnes concernées), ne peut plus être niée et des actions doivent être entreprises. Pour ce faire, une commission (la commission Vermeersch), chargée d'évaluer les techniques et les instructions en matière d'éloignement utilisées par les forces de l'ordre, est mise en place par le

Conseil des ministres. Elle préconise la suspension de l'utilisation de la « technique du coussin », une méthode dangereuse de contrainte qui vise à obstruer partiellement les voies respiratoires d'un expulsé récalcitrant. La directive, communiquée aux forces de l'ordre dès juillet 1999, est officialisée par un décret du Ministre des Transports en avril 2000, qui y ajoute l'interdiction d'utiliser des drogues et autres sédatifs destinés à la maîtrise des expulsés (Amnesty, 2002). De plus, un arrêté royal fixant le cadre légal entourant le fonctionnement des centres fermés est promulgué (Ciré, 2018). Fin 1999, le gouvernement adopte une loi de régularisation collective et ponctuelle de dizaines de sans-papiers après une occupation massive de ceux-ci dans les églises de la capitale. Cinq ans plus tard, quatre des cinq policiers poursuivis sont condamnés par la justice, et leur peine varie de douze à quatorze mois de prison avec sursis pour coups et blessures involontaires ayant entraîné la mort (Ciré, 2018).

L'affaire Adamu et le scandale médiatique qu'elle a entraîné semblent avoir eu des conséquences importantes sur la vie politique et le fonctionnement juridique des migrants en Belgique. Des politiques de protection des droits humains, de transparence des centres fermés et de responsabilité des autorités ont été adoptées. Mais ce changement politique est-il durable ? Efficace ? A l'heure où ce travail est rédigé, de nombreux migrants sans-papiers, certains résidant en Belgique depuis plusieurs années (voire décennies) se sont soumis à une grève de la faim pour demander des changements, comme ceux qui ont suivi la mort de Semira. Cette grève, qui dure depuis plusieurs semaines, inquiète le personnel de la santé et suscite le débat au sein du gouvernement, le tout relayé par les médias à travers le pays. Grâce aux médias, une plateforme de discussion est mise à disposition des acteurs concernés. Sans-papiers, hommes et femmes politiques et citoyens donnent leur opinion et ouvrent le dialogue. Ce dialogue est-il efficace ? Va-t-il entraîner un réel changement politique ? Ces questions entraînent d'autres : Existe-il un lien entre couverture médiatique et mise à l'agenda politique ? Les questions parlementaires sont-elles influencées par la mobilisation citoyenne et les affaires d'intérêt public ? Ces interrogations, centrales à la réflexion de ce travail, sont regroupées sous la question générale suivante, qui motivera l'analyse réalisée : quel est le rôle des médias dans la mise à l'agenda politique en Belgique ? Plus précisément, nous nous attarderons sur les sujets d'immigration abordés au Parlement et leur couverture médiatique.

L'intérêt de ce travail est d'étudier s'il existe une connexion entre médias, mobilisation citoyenne et mise à l'agenda lorsqu'il est question de l'immigration. Dans

un premier temps, nous nous attarderons sur la définition d'un cadre théorique pour définir ce qu'est la mise à l'agenda politique et comment elle est implémentée dans le système politique belge. Ensuite, nous nous focaliserons sur la relation entre les médias et la politique, où nous discuterons des différents types de médias, ainsi que des différents types de mise à l'agenda politique, et comment ils peuvent s'influencer l'un l'autre. Enfin, nous investiguerons le rôle de la mobilisation citoyenne et son impact sur la mise à l'agenda politique. Le cœur du travail consistera en une revue de littérature ainsi qu'une analyse de données examinant les liens entre attention parlementaire, couverture médiatique et manifestations sur des questions d'immigration en Belgique entre 2000 et 2009. Ces années, sélectionnées sur base de l'accessibilité des données, sont particulièrement pertinentes compte tenu de des effets qu'a eu la mort de Semira sur la scène politique belge. Ce recul temporel et l'analyse des comportements des médias, des citoyens et des acteurs politiques de l'époque nous permettront de mieux comprendre la gestion de la question de l'immigration aujourd'hui. A la suite de ces analyses, nous discuterons en détails des grands résultats observables avant de conclure le travail en relevant les limites de notre étude tout en proposant des pistes pour de futures recherches sur le sujet.

A l'issue de ce travail, il est de notre ambition de démontrer qu'il existe bel et bien un lien non négligeable entre couverture médiatique et mise à l'agenda politique lorsqu'il est question d'immigration en Belgique. De plus, nous voulons démontrer l'importance de la participation citoyenne dans ce domaine, ainsi que mettre en avant leur rôle dans la mise à l'agenda parlementaire. Une telle conclusion aurait des ramifications considérables non seulement dans la manière dont le public envisage sa place dans la sphère politique et dans sa relation au pouvoir législatif, mais aussi dans la manière dont les médias et les politiques peuvent s'instrumentaliser l'un l'autre afin d'atteindre leurs propres buts.



# **Chapitre 1 : Cadre d'analyse**

Dans ce premier chapitre consacré à la création d'un cadre d'analyse, nous allons tout d'abord nous attarder sur ce qu'est la mise à l'agenda politique, et comment ce processus fonctionne dans le système politique belge. Ensuite, nous allons discuter des relations entre médias et politique, comment elle est envisagée par la littérature à travers les âges et comment les auteurs caractérisent les liens qui unissent les médias et la mise à l'agenda politique. Enfin, dans la dernière partie du chapitre, nous nous pencherons sur la relation entre manifestations et politique. Dans cette section, nous nous intéresserons particulièrement au rôle de la mobilisation citoyenne sur l'intérêt politique, et nous commenterons son application au domaine de l'immigration en Belgique. Au terme de ce chapitre, nous devrions avoir construit une base théorique solide assez que pour pouvoir comprendre les mécanismes qui sous-tendent les questions que nous voulons explorer dans ce travail et ainsi fournir une analyse pertinente de nos hypothèses de recherche.

## **1.1. La mise à l'agenda des politiques publiques**

### **1.1.1. Introduction**

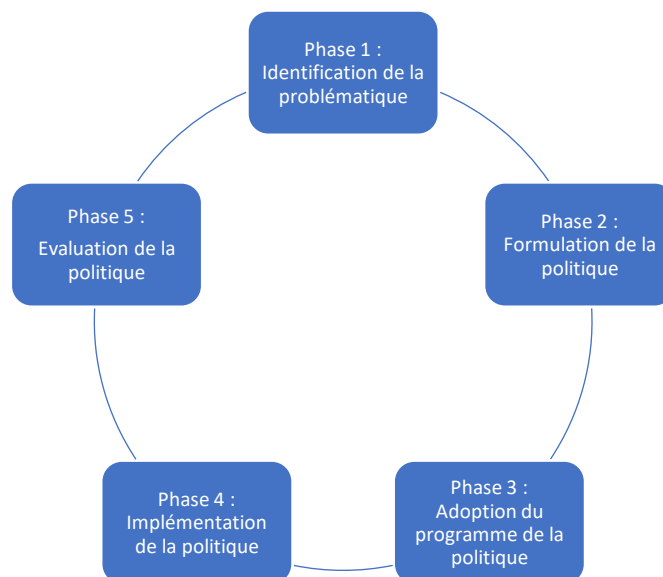
Tout d'abord, focalisons-nous sur le processus de mise à l'agenda politique. Pour comprendre comment les questions d'immigration se retrouvent à la table des négociations parlementaires en Belgique, il nous faut examiner les différentes conditions qui amènent une problématique à une mise à l'agenda politique. En effet, de nombreux obstacles peuvent lui barrer la route et ainsi l'empêcher d'être prise en compte par les autorités compétentes (Cobb & Ross, 1997). De plus, il n'existe pas de problème qui sera automatiquement jugé comme intrinsèquement public. Selon Hassenteufel (2010, p.53), « il n'existe pas de seuil objectif, mesurable (correspondant, par exemple, à un chiffre  $n$  de personnes touchées), à partir duquel un problème devient un sujet de préoccupations collectives ». Dès lors, il nous faut examiner la mise à l'agenda politique sous différents angles qui nous permettront de mieux comprendre pourquoi certains problèmes rapportés par les médias seront valorisés au détriment d'autres, et comment la présence médiatique sur les questions d'immigration influence les débats parlementaires. Dans cette section, nous tenterons d'éclairer ces phénomènes.

Attardons-nous dès lors sur ce que veut dire la mise à l'agenda. Le terme de « mise à l'agenda » est présent à la fois dans le domaine des sciences de la communication et des sciences politiques, tous deux au centre de la réflexion de ce travail. Bien qu'ils réfèrent de manière commune à la tendance avec laquelle une population met la priorité sur une problématique par rapport à une autre, sa signification varie selon le domaine d'études (Van Aelst & Walgrave, 2016). Dans le milieu de la communication, la mise à l'agenda fait l'objet des grandes théories de l'effet des médias sur le grand public. De manière générale, il est largement accepté que la couverture médiatique d'un sujet influence ce que le public considère comme prioritaire, ce qui, indirectement, affecte à son tour les préférences électorales (Prat & Strömberg, 2013). De nombreuses études ont d'ailleurs été réalisées sur le sujet : initiées par McCombs et Shaw dès 1972, leur popularité n'a cessé d'augmenter depuis (voir Bennett & Iyengar, 2008 ; McCombs & Shaw, 1972).

En sciences politiques, l'étude de la mise à l'agenda est tout aussi populaire, mais examinée d'une perspective différente. Ici, la « mise à l'agenda politique » ne se focalise pas sur le citoyen mais sur les responsables politiques (*policymakers*) et l'étendue des problématiques politiques méritant leur attention, soulevant ainsi la question suivante : qu'est-ce qui mérite l'attention politique et qu'est-ce qui ne la mérite pas ? (Van Aelst & Walgrave, 2016). Schattschneider (1960), ainsi que Cobb et Elder (1972), sont parmi les premiers à avoir théorisé pourquoi certaines problématiques se retrouvent à l'ordre du jour des institutions politiques tandis que d'autres sont moins (ou pas du tout) envisagées. Rapidement, les médias sont considérés comme un des facteurs potentiels pour expliquer cette disparité dans la priorité mise sur une sélection de problématiques. Cependant, ils restent longtemps envisagés comme facteur marginal, et, bien que le nombre de recherches sur leur influence ait augmenté avec les années, ils en sont rarement le focus principal (Baumgartner and Jones, 1993; Kingdon, 1984). Ce n'est seulement qu'avec la fusion des recherches en sciences politiques et en communication que les mises à l'agenda médiatique et politique se retrouvent étudiés conjointement. Des chercheurs comme Eissler, Russell et Jones (2014) ; Rogers et Dearing (1988) et Walgrave et Van Aelst (2006) se sont focalisés sur les effets de la couverture médiatique de masse sur la mise à l'agenda politique. Ici, la mise à l'agenda politique est un terme étendu qui se réfère à tous les sujets et agendas qui pourraient être de nature politique. Cet agenda englobe notamment les questions parlementaires, les manifestes des partis politiques, ainsi que

les sujets défendus et revendiqués par les manifestations (Van Aelst & Walgrave, 2016).

La mise à l'agenda politique peut dès lors être envisagée comme une partie d'un tout politique plus large. En effet, elle est considérée comme la première phase du processus de construction des politiques publiques, divisé en cinq phases distinctes (voir figure 1) : identification de la problématique, formulation de la politique, adoption, implémentation, et évaluation (Cobb & Elder, 1981). La mise à l'agenda traite de la première phase : l'attention des décideurs politique est attirée par une ou plusieurs problématiques et ses composantes. Les médias, capables de focaliser l'attention sur un certain nombre de problèmes (et, accessoirement, d'en détourner l'attention également), peuvent donc potentiellement influencer cette première phase (Baumgartner & Jones, 1993). Cela ne veut pas dire que les journalistes et autres acteurs médiatiques sont à l'origine de nouvelles problématiques, mais plutôt qu'ils jouent un rôle dans le renforcement et la structuration des initiatives entreprises par les acteurs politiques (Reich, 2006). Cette constatation est largement reconnue comme positive : les problématiques occupant une place préminente sous le radar médiatique ont la capacité de trouver une place tout aussi importante sur la scène politique.



*Figure 1 : Cycle des politiques publiques (adaptation de Cobb et Elder, 1981)*

Cependant, le revers de la médaille est aussi vrai. Les médias, en sélectionnant les problématiques qu'ils choisissent de traiter, détournent l'attention du public et des politiques, et influencent donc indirectement la mise à l'agenda politique (Van Aelst & Walgrave, 2016). Certains ont qualifié cette influence négative comme une capacité restrictive de la mise à l'agenda (*agenda-constraining*) (Walgrave, Van Aelst, & Bennett, 2010). Selon la littérature, il semblerait donc que les médias influencent à la fois de manière positive et négative l'attention accordée par les décideurs politiques à certaines problématiques. Est-ce le cas en Belgique ? Comment le système politique belge est-il agencé pour être également soumis à une pareille influence ?

### **1.1.2. Le système politique belge**

Le système belge, comme de nombreux systèmes politiques européens, est très différent du système américain, sur lequel se basent beaucoup d'études dans le domaine des sciences politiques (même si cette tendance tend à s'inverser en faveur des systèmes européens : voir Walgrave & Van Aelst, 2006). Il est moins pluraliste, ce qui signifie que les partis sont les principaux acteurs politiques, et que d'autres grands acteurs non issus de la politique ont moins d'influence : une partitocratie par excellence (De Winter, della Porta, & Deschouwer, 1996). Évoluant dans une démocratie consociative (avec un gouvernement de coalition), la majorité n'impose pas sa vision des choses sur la minorité, mais elle recourt à des négociations ; un jeu politique complexe soumis à la volonté des acteurs qui peuvent utiliser leur pouvoir de veto autant qu'ils le veulent et où le compromis règne (Lijphart, 1999).

De manière générale, il est possible d'avancer que la Belgique possède un système politique relativement fermé (Walgrave, Soroka, & Nuytemans, 2007). De par cette configuration spécifique du système belge où les partis possèdent un grand contrôle sur l'agenda politique, il n'est pas étonnant de remarquer que la majorité politique n'est pas particulièrement réceptive à la mise en avant de certaines problématiques dans les médias. La Belgique est toutefois considérée comme possédant un système médiatique corporatiste, caractérisé par une presse autonome, neutre et hautement professionnelle (Hallin & Mancini, 2004). Une telle considération permettrait de conclure que les médias belges possèdent une capacité d'influence de l'agenda politique relativement élevée. Cependant, il est important de noter que la division linguistique entre francophones et néerlandophones empêche cette unité cruciale face aux problématiques soulevées. En effet, la barrière de la langue entrave

le développement d'un média « national » et tend à accentuer la décentralisation de l'information, ce qui dilue le pouvoir médiatique. La Flandre et la Wallonie mettent souvent en avant différentes problématiques (parfois même opposées), ce qui contribue à affaiblir le pouvoir de pression médiatique que les grandes rédactions peuvent avoir (Walgrave, Soroka, & Nuytemans, 2007). Avec ces considérations en tête, regardons de plus près la relation enchevêtrée qu'entretiennent les médias et les acteurs politiques.

### **1.1.3. Choix des variables : médias et manifestations**

Dans ce travail, nous nous intéressons au rôle des médias sur la mise à l'agenda des politiques publiques en matière d'immigration. Plus particulièrement, nous avons fait le choix de nous attarder sur deux facteurs d'influence, étroitement connectés : les médias et les manifestations populaires. Le choix du premier facteur d'influence (les médias) est motivé par l'abondance des travaux sur la relation entre attention politique et attention médiatique dans la littérature (voir Van Aelst et Walgrave (2016) pour une revue de littérature consacrée aux médias et à la mise à l'agenda politique). De plus, l'omniprésence constante des différents médiums d'actualité dans nos vies en font un sujet d'étude particulièrement intéressant, à la fois pour les électeurs, mais aussi pour les décideurs politiques.

Ensuite, le choix de l'étude des manifestations et de la mobilisation citoyenne comme facteur d'influence est motivé par notre envie d'explorer le pouvoir politique des citoyens et de l'électorat sur les décisions politiques. En effet, l'impact des manifestations populaires sur la mise à l'agenda politique est lui aussi largement étudié dans la littérature (néanmoins, pas autant que les médias) (voir Vliegthart et al. (2016) pour une étude longitudinale sur les effets des manifestations sur les politiques publiques).

Dans la suite de ce chapitre, nous nous consacrerons à décrire chaque facteur d'influence, ainsi que leur relation avec le domaine de la politique et de ses décideurs. A l'issue de ces deux prochaines sections, nous aurons établi plus en détails les liens qui unissent les variables étudiées entre elles, ce qui nous permettra de nous lancer dans l'analyse des hypothèses.

## **1.2. Les médias et la politique**

### **1.2.1. Introduction**

Dans cette section, attardons-nous sur le premier facteur d'influence retenu pour répondre à notre question de recherche : les médias.

Les médias représentent une des principales sources d'information disponibles pour le grand public (Ekayani, Nurrochmat, & Darusman, 2015) et jouent un rôle dans l'influence des opinions publiques et politiques (Palmer, 2004). Nombreuses sont les études qui démontrent une corrélation entre la couverture médiatique d'un sujet et l'intérêt qui lui est porté par les politiques publiques (Dearing & Rogers, 1996 ; Melenhorst 2015 ; Soroka 2002b ; Tan & Weaver 2009). En effet, les médias jouent un rôle important dans les premières étapes de développement des politiques, particulièrement parce qu'ils contribuent à la mise à l'agenda de certains points par rapport à d'autres (Soroka et al., 2013). Selon Hassenteufel (2010, p.52), une problématique « trouve donc souvent son origine dans des faits auxquels la promotion médiatique donne une forte audience ». Cette influence, aussi appelée « *framing* » ou cadrage, reflète, selon Sadath et Krott (2013) ce que pense l'opinion publique. Les médias sont donc un acteur des politiques publiques à part entière, même s'ils sont rarement reconnus comme tels (Soroka et al., 2013). Cependant, d'autres études soulèvent également que l'étendue de la couverture médiatique n'explique pas à elle seule l'intérêt politique et que d'autres facteurs entrent en jeu (Walgrave & Van Aelst, 2006). Un de ces facteurs constitue notamment la manière dont est envisagé le sujet dont il est question, c'est-à-dire la manière dont les médias vont soutenir ou au contraire aller à l'encontre du discours politique (Dekker & Scholten, 2017). Dans cette section, nous examinerons l'évolution de la relation entre médias et politique au sein de la littérature, englobant la presse écrite, audiovisuelle et les réseaux sociaux. Nous nous attarderons sur le rôle que jouent ces types de médias et leur influence sur la mise à l'agenda politique en Belgique, distinguant les différents types d'agendas politiques et les différents types de médias. A l'issue de cette partie, nous comprendrons mieux comment certaines problématiques ont plus de chances d'être envisagées par le monde politique que d'autres, et le rôle des médias dans ce processus.

### **1.2.2. Évolution du rôle des médias en sciences politiques**

Une critique constante au sein de la littérature concernant l'utilisation des médias dans le domaine des sciences politiques est le manque de clarté quant à la définition du

terme « média », qui regroupe plusieurs types. En effet, « les médias » sont divers et il serait erroné d'avancer que tous possèdent le même potentiel d'influence sur la mise à l'agenda politique (Van Aelst & Walgrave, 2016). Des travaux plus anciens, réalisés à la fin du vingtième siècle, suggèrent que la presse écrite est plus influente que la presse audiovisuelle (Walgrave & Van Aelst, 2006). Ces trouvailles sont partagées par Bartels (1996), qui a montré que les journaux ont un impact plus significatif sur la mise à l'agenda politique que d'autres types de médias. Cependant, il note que cette influence ne devient réellement efficace que si les médias télévisuels couvrent les mêmes sujets. De plus, Protess et al. (1987) ont démontré que le journalisme d'investigation avait plus d'impact que la couverture médiatique journalière. Cette dernière peut toutefois exercer une certaine pression sur le monde politique si elle est reconduite par d'autres sources à travers la sphère médiatique (Eilders, 2000). En résumé, au plus les médias se montrent harmonieux et unis face à une problématique spécifique, au plus compliqué il devient pour les acteurs politiques de l'ignorer (Van Aelst & Walgrave, 2016).

Ces résultats plus anciens ont été remis au goût du jour par plusieurs chercheurs. En effet, le développement de la télévision et le déclin de la presse écrite ont motivé de nombreux auteurs à actualiser la littérature. Toutefois, une méta-analyse longitudinale réalisée par Van Aelst et Walgrave (2016) montre que la majorité des études réalisées sur les médias entre 2005 et 2015 s'attardent toujours principalement sur les médias traditionnels. En y regardant de plus près, cela n'est pas étonnant compte tenu de la pauvreté du contenu médiatique sur Internet à l'époque, et des premiers pas balbutiants des réseaux sociaux. Les chercheurs ont trouvé que les études sont basées en grande majorité sur la presse écrite, facilement compilable et analysée comparé à la presse télévisée. Cependant, ils n'ont pas trouvé de conclusion définitive confirmant les résultats des études précédentes que la presse écrite a le plus d'influence sur la sphère politique. En effet, il apparaît que la télévision possède également un potentiel d'influence (Valenzuela & Arriagada, 2011). A l'heure actuelle, il semblerait que la littérature la plus récente ne s'attarde pas sur les différences entre les types de médias et reste largement incomplète en ce sens (Van Aelst & Walgrave, 2016).

Par ailleurs, il paraît essentiel de mentionner la montée grandissante des réseaux sociaux, de plus en plus omniprésents dans la vie de tout un chacun. Absents de la méta-analyse de Van Aelst et Walgrave (2016), les réseaux sociaux font l'objet de nombreuses études ces dernières années et sont considérés par de nombreux auteurs

comme un moyen de communication politique non négligeable (Chen et al., 2019 ; Feezell, 2018 ; Harder et al., 2017). Les réseaux sociaux, utilisés comme une plateforme de communication, créent des nouveaux défis et des opportunités pour les acteurs de la mise à l'agenda politique. Selon Gilardi et al. (2021), les réseaux sociaux ajoutent non seulement une complexité nouvelle aux dynamiques de mise à l'agenda, mais changent potentiellement leur nature. En effet, il n'est plus rare d'observer des politiciens, candidats électoraux ou élus, utiliser les réseaux sociaux pour communiquer à la fois avec le public et les journalistes, mais aussi pour entrer en contact (qu'il soit constructif ou de nature conflictuelle) avec leurs opposants (Russell, 2018). Moins contraints de limiter leurs propos comme ils doivent le faire en séance parlementaire, les acteurs politiques sont libres d'exprimer leurs opinions comme ils l'entendent sur les plateformes virtuelles (Proksch & Slapin, 2015).

Les réseaux sociaux semblent donc être un outil à part entière qui permet aux politiciens de développer leur profil public et de s'étendre sans limite sur les problématiques qui leur tiennent à cœur (Enli & Skogerbø, 2013). De plus, ils semblent également avoir un rôle déterminant dans la mise à l'agenda politique (Lewandowsky et al., 2020). De nombreuses études récentes documentent les effets qu'ont les réseaux sociaux sur la mise à l'agenda politique : Feezell (2018) montre que le public perçoit une problématique plus saillante que d'autres s'il y a été exposé sur Facebook ; Barberá et al. (2019) concluent que les médias ont une influence plus importante sur les politiciens que le contraire. Les réseaux sociaux, selon Jungherr et al. (2019), ont démultiplié le nombre et le type d'acteurs qui peuvent potentiellement désormais « introduire, amplifier et maintenir des sujets qui sont amenés à dominer le discours politique » (p.17). Cette constatation s'envisage conjointement avec l'idée que les acteurs politiques, en utilisant les réseaux sociaux, peuvent potentiellement atteindre un public qui n'y prend pas part (Gilardi et al., 2021). En effet, de plus en plus de médias traditionnels se tournent vers les réseaux sociaux pour incorporer les réactions des politiciens dans leurs reportages, touchant ainsi une proportion non négligeable de l'électorat (Jungherr, 2014).

A ce stade, il est clair que dans la littérature scientifique, la question de la relation entre médias et mise à l'agenda politique a été étudiée de manière étendue. Cependant, nous l'avons vu, elle reste assez pauvre quant aux dynamiques exactes qui caractérisent la relation. L'un influence-t-il l'autre ? Ou est-ce le contraire ? La relation est-elle bidirectionnelle ? Si oui, à quel point ? Dans la suite de cette section,

nous tenterons de mettre en lumière certains des mécanismes qui qualifient cette relation.

### **1.2.3. L'influence des médias sur les types de mises à l'agenda politique**

De nombreux auteurs s'accordent à dire qu'il existe deux types de mise à l'agenda, et que, selon le type visé par les acteurs politiques, leur susceptibilité à l'influence médiatique va différer (Walgrave, Soroka, & Nuytemans, 2007). L'agenda politique symbolique et l'agenda politique substantif, sont, selon ces auteurs, indispensables à la compréhension de la relation entre médias et politique (Pritchard, 1992 ; Pritchard & Berkowitz, 1993 ; Walgrave & Van Aelst, 2006). Pour Walgrave, Soroka, et Nuytemans (2007), l'agenda politique symbolique n'a pas nécessairement de conséquence sur les politiques publiques. Les acteurs politiques ont seulement besoin de montrer qu'ils sont intéressés par une problématique (en posant des questions lors de séances parlementaires ou en les adressant lors d'un discours), mais ils n'ont pas besoin de proposer, s'ils n'en ont pas envie ou s'ils n'en ont pas les compétences, de mesure concrète pour tacler la problématique. A l'inverse, l'agenda politique substantif est tangible, il englobe des questions de législation, budgétaires, de nomination ou de sanction, etc. En d'autres termes, il est possible d'envisager que ces deux types sont largement différents, et ce particulièrement lorsqu'il est question de l'influence des médias. Au plus un agenda est symbolique, au plus il sera susceptible d'être influencé par les médias. Inversement, au plus il est substantif, au moins il sera soumis à la pression des médias (Walgrave, Soroka, & Nuytemans, 2007).

Cette constatation est largement remarquée dans la littérature, où de nombreux auteurs tendent à utiliser l'agenda politique symbolique comme variable dépendante dans leurs recherches : discours électoraux et présidentiels, questions et interpellations au Parlement, etc. (voir Gilberg et al., 1980 ; Soroka, 2002a). Les études se focalisant principalement sur l'agenda politique substantif rapportent généralement une influence moindre des médias sur les décisions politiques (Pritchard & Berkowitz, 1993). Dans notre étude, il est donc possible d'attendre des résultats similaires. En effet, les données utilisées (les questions et interpellations parlementaires) relèvent de l'action symbolique. De plus, en Belgique, dans un système politique de coalition, le Parlement ne forme pas un acteur politique unifié, au contraire du gouvernement (Walgrave, Soroka, & Nuytemans, 2007). Le gouvernement, constamment en discussion avec les différents partis qui le constituent, requiert de nombreuses

négociations et des compromis pour éviter de s'effondrer. En conséquence, il est généralement plus compliqué pour le gouvernement de réagir rapidement lorsqu'une problématique spécifique est soulevée par les médias, contrairement aux membres du Parlement fédéral (et particulièrement ceux de l'opposition). Il est d'ailleurs souvent impossible pour le gouvernement de répondre de manière commune aux questions des médias étant donné que ses membres s'entendent rarement entre eux (Walgrave & Van Aelst, 2006). A l'inverse, les membres du Parlement ne sont pas soumis aux mêmes règles de coalition qui régissent le gouvernement, ce qui les rend plus susceptibles d'adresser les problématiques soulevées par les médias. En effet, le contrôle des partis sur les questions et les interpellations (surtout orales) au sein des séances parlementaires est limité (Walgrave, Soroka, & Nuytemans, 2007).

#### **1.2.4. Les types de médias et l'influence sur la mise à l'agenda politique**

Maintenant que nous avons fait la différence entre les types de mise à l'agenda politique, attardons-nous sur les différents types de médias, qui ne sont pas sans leur importance. Nous l'avons vu, le terme de « média » est large et assez flou. A l'heure actuelle, le débat concernant l'importance de l'influence médiatique entre la presse écrite et la presse audiovisuelle est très présente dans la littérature (Walgrave, Soroka, & Nuytemans, 2007). En termes de mise à l'agenda politique, certains auteurs prétendent que c'est la presse écrite qui a le plus d'influence sur les politiques, et que la presse audiovisuelle joue un rôle intermédiaire (Bartels, 1996). D'autres tiennent des propos plus nuancés et avancent que la télévision et les journaux ont des effets différents (Kleinnijenhuis, 2003 ; Palmgreen & Clarke, 1977 ; Trumbo, 1995). De manière générale, c'est surtout la crédibilité du média, peu importe le type, qui va assurer une influence plus significative (Bartels, 1996). Walgrave, Soroka, et Nuytemans (2007, p.819) considèrent que les journaux sont envisagés par les acteurs politiques comme des médias plus « respectables » dans de nombreux pays que les chaînes de télévision (comme par exemple le *New York Times* aux États-Unis, ou *The Economist* au Royaume-Uni). De plus, certains auteurs indiquent que les politiciens sont plus à même d'être influencés par la presse écrite que par la télévision car ils y sont plus exposés dans le cadre de leur fonction (Fuchs & Pfetsch, 1996). Les acteurs politiques belges n'y font pas exception. En effet, une enquête sur les membres du Parlement fédéral de Belgique réalisée en 2006 a confirmé que ceux-ci sont effectivement plus exposés à la presse écrite comparé à la presse audiovisuelle. Dans

cette enquête, il apparaît que les politiciens pensent que l'agenda médiatique joue un rôle très important dans la vie politique, allant jusqu'à considérer les médias comme un élément clé dans la mise à l'agenda politique, à un niveau comparable à celui du Premier Ministre et des partis les plus influents (Walgrave, 2008).

### **1.2.5. Relation entre médias et politique**

Tout le long de cette section, nous avons exploré la relation entre les médias et la politique. Nous l'avons vu, elle est souvent considérée à sens unique : certaines études mettent en avant le caractère médiatique, d'autres préfèrent axer leur recherche sur le caractère politique (Walgrave & Van Aelst, 2006). Cependant, de plus en plus de travaux s'intéressent au caractère bidirectionnel de la relation. Ces études examinent l'impact des médias sur la mise à l'agenda politique, mais s'intéressent aussi à l'inverse, c'est-à-dire à la manière dont l'agenda médiatique suit l'agenda politique (Van Aelst & Walgrave, 2016). A l'heure actuelle, la littérature sur la mise à l'agenda est plus informée sur la nature de la relation entre médias et politique, et les auteurs soulignent l'importance de la prise en compte des boucles de rétroaction dans leurs études (Sellers, 2010). En adoptant cette manière d'opérer, la recherche s'en trouve plus équilibrée et permet l'avènement d'une nouvelle perspective sur les dynamiques d'influence.

Enfin, il paraît important de noter que bien que la majorité des travaux dans ce domaine était largement dominée par des études basées aux États-Unis il y a quelques années, il apparaît que le phénomène soit moins le cas aujourd'hui (Walgrave & Van Aelst, 2006). En effet, une grande partie des études actuelles traitent de pays européens aux systèmes politiques différents du système américain, comme les Pays-Bas, la Belgique, le Danemark et l'Espagne (Van Aelst & Walgrave, 2016). De manière générale, le constat est que la littérature a migré d'une base principalement américaine vers une base plutôt européenne, plus ouverte sur la diversité des systèmes politiques. Cette observation renforce l'idée que peu importe le système politique ou la position géographique, il semble que les médias influencent l'agenda politique partout où ils existent.

## **1.3. Manifestations, politique et immigration**

### **1.3.1. Introduction**

A la suite des deux sections précédentes focalisées sur la relation entre médias et politique, il est à présent temps d'envisager notre deuxième facteur d'influence : la question de la place du citoyen dans le processus de mise à l'agenda politique. En effet, en tant qu'individu possédant un pouvoir électoral, l'on peut se demander à quel degré lui revient l'initiative d'attirer l'attention de la sphère politique sur un problème de société. Généralement, les groupes citoyens recherchent l'adhérence de l'opinion publique pour légitimer leurs revendications auprès du gouvernement (Hassenteufel, 2010). A travers diverses formes d'action (grèves, manifestations, etc.) ces mouvements autonomes permettent de communiquer au grand public les points de vue de certains groupes minoritaires et marginalisés, et peuvent ainsi espérer changer les comportements sociaux. De plus, ils peuvent influencer le reste des citoyens à modifier leurs habitudes électorales et ainsi convaincre les décideurs politiques à réviser les politiques en place (Weldun & Htun, 2013). Dans cette section, nous examinerons de plus près les relations qui lient médias, manifestations et politique. Ensuite, nous nous attarderons sur la question de l'activisme en Belgique, et pourquoi il est pertinent lorsqu'il est question de l'immigration.

### **1.3.2. Le rôle des manifestations dans la mise à l'agenda politique**

Dans une récente méta-analyse sur l'impact qu'ont les manifestations sur la mise à l'agenda politique, Walgrave et Vliegenthart (2012) ont observé que la majorité des études retenues (allant de 1978 à 2010) montrent que la mobilisation citoyenne tend à avoir son importance lorsqu'il est question de l'attention que les acteurs politiques portent à une certaine problématique. Bien que certaines avancent que les manifestations ont une portée plus significative dans les premières phases du processus politique (Giugni & Grasso, 2020 ; King, Cornwall, & Dahlin, 2005), et que d'autres trouvent qu'elles sont une conséquence de l'attention politique plutôt qu'une cause (Soule et al., 1999), toutes s'accordent à souligner leur impact non négligeable sur la sphère politique.

De manière générale, les médias jouent un rôle crucial dans le déroulement des manifestations à caractère politique : ils créent des « opportunités discursives » nécessaires à la propagation des revendications des mouvements sociaux (Vliegenthart et al., 2016, p.4). Si une manifestation n'est pas couverte médiatiquement, c'est

comme si elle n'existait pas (Koopmans, 2004 ; Koopmans & Olzak, 2004). Bien que cette affirmation semble logique, il est étonnant de noter que la question de l'étude du rôle intermédiaire que jouent les médias vis-à-vis de l'impact de la mobilisation citoyenne sur la mise à l'agenda politique a été très peu examinée dans la littérature (Vliegthart et al., 2016 ; voir Walgrave & Vliegthart, 2012).

Cependant, de nombreuses études se sont intéressées à l'impact des manifestations sur l'opinion publique, et ainsi, de manière indirecte, sur le comportement des élites politiques (Costain & Majstorovic, 1994 ; McAdam & Su, 2002 ; Terkildsen & Schnell, 1997). En effet, il apparaît que les manifestations peuvent avoir un impact plus élevé lorsque des acteurs politiques, agissant en tant qu'alliés des mouvements citoyens, perçoivent un bénéfice politique qu'ils peuvent tourner à leur avantage (Vliegthart et al., 2016). Cette constatation soulève la question de savoir pourquoi les élites politiques voudraient s'intéresser aux problématiques qui suscitent des protestations populaires. Selon Lohmann (1993), les manifestations, grâce au soutien médiatique, informent les décideurs politiques qu'il existe un problème au sein de la société. Elles sont la preuve qu'une partie de la population (plus ou moins grande) n'est plus satisfaite de la manière dont une problématique est adressée par les élus et s'attendent à un changement de statu quo. Si une manifestation se voit attribuer une couverture médiatique (même minimale), c'est qu'elle reflète un certain degré de préoccupation sociale vis-à-vis d'une problématique ou d'un sujet d'actualité (Vliegthart et al., 2016). Puisque la politique et ses acteurs ont pour but principal de résoudre les problèmes qui tiennent à cœur à l'électorat et qui régissent la société, les institutions tendent à réagir face à de tels mouvements sociaux (Green-Pedersen & Mortensen, 2009). De plus, les manifestations sont le parfait indicateur pour les politiciens d'envisager non seulement le type de problématique que les citoyens veulent voir adressé, mais aussi combien de personnes s'y intéressent et à quel degré. La couverture médiatique d'une manifestation y est pour beaucoup (Wisler & Giugni, 1999). En effet, si une mobilisation gagne une ampleur suffisante que pour susciter l'attention des médias (et ainsi causer une perturbation de l'agenda médiatique), alors elle envoie un signal clair aux élites politiques quant à l'importance que tient la société à la problématique dont la manifestation fait l'objet (Vliegthart et al., 2016).

Additionnellement, il a été démontré que les manifestations sont des procédés particulièrement coûteux pour les participants. En effet, elles requièrent un investissement important en temps, en effort, en ressources et en compétences

(Rosenstone & Hansen, 1993 ; Verba, Schlozman, & Brady, 1995). Tilly (2006) avance que celles-ci ont un impact sur la mise à l'agenda politique lorsqu'elles remplissent les caractéristiques du « VUNI » : valeur (aux yeux des manifestants), unité, nombres, investissement (en anglais « *WUNC* » : *worthiness, unity, numbers, commitment*). Au plus le VUNI est élevé, au plus la manifestation aura un impact sur les politiques. En effet, si un nombre élevé de citoyens se rassemblent, unis pour défendre la même cause, les chances que leurs propos atteignent les décideurs politiques sont favorables. Ces derniers sont en effet intéressés par les problématiques que défendent leur électorat potentiel pour les prochaines élections. Cette présence de menace électorale, pesant sur les épaules des décideurs politiques, contribue sans doute à l'intérêt que ceux-ci accordent aux manifestations populaires (Lohmann, 1993).

En Belgique, l'activisme et les manifestations citoyennes sont particulièrement fréquentes (Norris, Walgrave, & Van Aelst, 2005). Quand les Belges ne partagent pas l'avis des décideurs politiques, ils ont tendance à montrer leur désaccord dans les rues (Van Aelst & Walgrave, 2001). Ceci suggère que, jusqu'à un certain point, l'on peut considérer que les manifestations sont particulièrement efficaces en Belgique (ou du moins perçues comme telles par les manifestants). Le pays possède une société civile puissante, avec des organisations capables de susciter la mobilisation citoyenne à grande échelle. Bien que beaucoup de ces organisations cultivent des liens néocorporatistes avec l'État, elles n'hésitent pas à recourir aux manifestations quand les négociations ne semblent pas aboutir (Walgrave & Vliegthart, 2012). Par conséquent, il n'est pas impensable d'avancer que la mobilisation citoyenne ait un impact important sur la mise à l'agenda politique en Belgique. De plus, considérées comme une arme pour ceux qui ne savent pas faire entendre leur voix, les manifestations – particulièrement celles axées sur la question de l'immigration – sont pour beaucoup d'organisations de défense des migrants et des sans-papiers leur seul recours pour attirer l'attention des décideurs politiques (Wouters, Sevenans, & Vliegthart, 2021). Dans ce travail, de telles considérations nous aideront à mieux comprendre les mécanismes qui sous-tendent l'intérêt parlementaire que portent les politiciens aux questions d'immigration suivant des événements de mobilisation citoyenne.

## 1.4. Design de recherche

La problématique de l'immigration est plus que jamais un sujet d'actualité. Dans ce travail, nous avons fait le choix de nous attarder sur la question de l'immigration en Belgique entre 2000 et 2009 pour deux raisons. Premièrement, c'est parce que la problématique occupe une place de plus en plus importante dans le monde, et qu'elle est envisagée de manière largement différente par les partis belges (Dandoy, 2014). Selon Kriesi et al. (2012), la globalisation a engendré un nouveau clivage au sein de notre société. Ce clivage, avec en son cœur la problématique de l'immigration, englobe des dimensions à la fois économiques et culturelles, et est considéré comme affectant tous les acteurs du spectre politique (Wouters, Sevenans, & Vliegthart, 2021). Qualifié de « Révolution Mondialiste » par Frogner (2007, p. 295), ce clivage moderne veut expliquer les évolutions que la société a vu paraître depuis les théories de Lipset et Rokkan dans les années 1960 (pour plus d'informations sur la théorie des clivages, voir Lipset & Rokkan, 1967). L'avènement de nouveaux partis politiques (comme les verts et l'extrême droite) basant leur idéologie partisane sur des problématiques qui sortent du domaine des clivages traditionnels nécessite d'être étudié de plus près car il tend à polariser celles-ci et entraîne des divergences majeures entre les décideurs politiques (citons par exemple l'écologie). Une des sources principales de ce nouveau clivage réside dans « les visions du monde et des autres » que la mondialisation a rendu possible et où l'immigration occupe une place toute particulière (Frogner, 2007, p. 299). En effet, les partis se doivent de se positionner sur les questions d'immigration, et le clivage idéologique ethnocentrisme/cosmopolitisme (opposant ceux qui prônent un mode de vie traditionnel, fermé aux nouvelles idées et ceux qui accueillent les nouvelles cultures, aussi éloignées soient elles) divise au sein de la classe politique. A l'heure actuelle, ce nouveau clivage est encore source de débat au sein de la littérature, mais ces considérations permettent d'expliquer, du moins en partie, le degré élevé de polarisation partisane en matière d'immigration en Belgique.

La deuxième raison concerne le choix de la période 2000-2009. Ces années méritent que nous y portions attention car elles précèdent de nombreuses crises migratoires en Europe, qui ont causé une multitude de débats au sein du paysage politique belge, mais aussi auprès du grand public. En étudiant les réponses politiques, médiatiques et populaires de l'époque, nous pouvons mieux comprendre les

événements qui se jouent à l'heure actuelle, ainsi que les comportements des élites politiques. Par ailleurs, plus d'une décennie après les faits, nous possédons le recul scientifique nécessaire pour pouvoir tirer des conclusions pertinentes sur les phénomènes étudiés. Durant ces années, la Flandre a vu une montée en puissance du parti d'extrême droite, le Vlaams Belang, qui plaçait l'immigration au centre de son programme (Dandoy, 2014). Au plus ce dernier gagnait du terrain sur la scène politique, au plus les autres partis ont été contraints de porter attention à la problématique de l'immigration, générant ainsi des débats et des questionnements sur le bien-fondé et l'efficacité du cordon sanitaire mis en place en 1992 (Faux, 2009).

Ensuite, il est intéressant de noter que durant la période étudiée, les questions d'asile et de migration étaient gérées par les partis libéraux, un point qui sera particulièrement important dans la suite de ce travail, lorsque nous discuterons de l'hypothèse H2. Sous le mandat du ministre de l'Intérieur Patrick Dewael (de 2003 à 2008), une nouvelle loi sur l'immigration a été votée, assurant une accélération des procédures de traitement des demandes d'asile, mais elle est restée largement insuffisante en termes de critères de régularisation clairs (Wouters, Sevenans, & Vliegthart, 2021). De nombreux sans-papiers ont à l'époque décidé d'occuper les églises de Bruxelles, suivant le mouvement de ceux qui l'avaient précédemment fait après la mort de Semira Adamu en 1999 (Faux, 2009). Lors du mandat d'Annemie Turtelboom, ministre de l'Immigration et de l'Asile dès 2008, le gouvernement a promis de réexaminer les termes de la loi et d'en clarifier les critères. Cependant, la promesse n'a jamais été tenue. Ce manque de parole a entraîné des protestations à grande ampleur, attirant l'attention à la fois des médias et des acteurs politiques. Ces événements, corroborant les travaux de Walgrave et Vliegthart (2012), rendent compte de l'intérêt et de la pertinence de l'étude de la période 2000-2009 en matière d'immigration en Belgique, puisqu'ils nous fournissent un certain recul avec lequel nous pouvons étudier les comportements politiques de l'époque pour mieux comprendre ceux d'aujourd'hui. Intéressons-nous maintenant aux hypothèses qui nous permettront de répondre à la question centrale de ce travail : quel est le rôle que jouent les médias dans la mise à l'agenda politique ?

#### **1.4.1. Hypothèse H1**

Premièrement, nous avançons que (1) la visibilité médiatique accrue d'un problème d'immigration entraîne une augmentation du questionnement parlementaire lié à ce

problème. En effet, selon de nombreux auteurs, les agendas médiatique et politique sont régulièrement interconnectés (voir Van Noije, Kleinnijenhuis, & Oegema, 2008; Vliegthart & Walgrave, 2011). Comme nous l'avons vu dans les sections précédentes, les recherches démontrent que les agendas symboliques, traités sous formes de questions parlementaires, sont les plus influencés par les médias (Walgrave & Van Aelst, 2006). Avec cette première hypothèse, il sera question de vérifier si la tendance observée par la littérature se confirme lorsqu'il est question de sujets d'immigration en Belgique.

#### **1.4.2. Opérationnalisation**

Pour répondre à l'hypothèse H1, nous nous baserons sur le set de données compilé par le Comparative Agenda Project (CAP), afin d'établir un lien entre agendas médiatique et politique ([www.comparativeagendas.net](http://www.comparativeagendas.net)). Originellement développé par Baumgartner et Jones (1993) pour les États-Unis, le site a été adapté pour accueillir les données de vingt-et-un pays et de l'Union Européenne, dont la Belgique. Le site propose quatre types de bases de données à explorer : (a) le Parlement et le législatif ; (b) le Premier Ministre et l'exécutif ; (c) les partis politiques ; (d) les médias. Puisque dans ce travail, nous nous intéressons particulièrement à la relation entre médias et mise à l'agenda politique, nous ne retiendrons que les données provenant des types (a) et (d).

Chaque type base de données reprend quant à lui un compte détaillé de quatre catégories d'analyse : (1) le nombre d'introductions de projets de loi au Parlement belge ; (2) le nombre de questions et interpellations au Parlement ; (3) le nombre d'articles de journaux traitant d'un sujet ; (4) le nombres de mentions d'un sujet dans la presse non-écrite (audiovisuelle). Au total, 21 sujets sont disponibles pour l'analyse. Ils varient de l'agriculture à la santé en passant par les transports et l'immigration. Dans le cadre de ce travail, nous ne nous intéresserons qu'à la comparaison entre le nombre total de sujets au sein des quatre variables (N=21) et le sujet de l'immigration. Ce choix nous permettra d'établir une relation de proportion entre les deux, et ainsi d'envisager la place de la problématique de l'immigration dans l'agenda politique en Belgique. De plus, bien que l'ensemble des données brutes disponibles sur le CAP varie entre 1988 et 2010, ces dernières ne se recoupent parfaitement qu'entre 2000 et 2008. Par souci de réaliser une analyse complète à travers les quatre variables, seules ces neuf années seront retenues.

Ensuite, nous nous baserons sur les résultats de l'étude de Sevenans et Vliegthart (2016), qui ont examiné la question de l'influence des médias sur la mise à l'agenda politique en Belgique. Nous commencerons la section par une explication de leurs résultats, avant de les examiner sous le prisme de la question plus spécifique de l'immigration. A l'aide de tableaux construits sur base des données du CAP, nous commenterons les tendances observables en matière d'immigration en Belgique et tenterons d'établir des liens entre les événements couverts par les médias à l'époque, les questionnements parlementaires, et la théorie abordée au Chapitre 1 de ce travail.

### **1.4.3. Hypothèse H2**

Ensuite, nous faisons l'hypothèse que (2) la mobilisation citoyenne au sujet de l'immigration renforce la mise à l'agenda politique parlementaire. Cette hypothèse dérive des nombreux travaux sur les manifestations, qui indiquent qu'une mobilisation modérée peut potentiellement mener à des changements politiques, surtout si elle est efficacement organisée (voir Johnson, 2008 ; Johnson et al., 2010 ; King et al., 2005). Nous l'avons vu dans l'introduction, l'affaire Semira Adamu a généré une réponse populaire importante, avec des rassemblements de citoyens mais aussi de sans-papiers en quête de régularisation. Ces réactions ont à leur tour entraîné une vague de réformes en Belgique, dont les effets sont encore (du moins partiellement) ressentis aujourd'hui. Avec cette hypothèse, il sera question d'examiner l'impact de la participation citoyenne sur la mise à l'agenda politique parlementaire. Ainsi, il nous sera possible d'avancer si les événements qui ont surgi suite à la mort de Semira ont été répliqués dans la décennie qui a suivi.

### **1.4.4. Opérationnalisation**

Pour répondre cette deuxième hypothèse H2, nous nous baserons sur les données recueillies par Wouters, Sevenans et Vliegthart (2021) dans leur étude qui examine l'effet des manifestations populaires sur la mise à l'agenda politique en Belgique. Ce choix est motivé par leur utilisation, dans un premier temps, tout comme l'hypothèse H1, de la base de données du CAP, harmonisant ainsi les deux hypothèses. L'analyse portera sur une période de sept ans, entre 2003 et 2009. Comme pour l'hypothèse précédente, cette fourchette limitée dans le temps est due au manque d'accessibilité à

de données exhaustives sur un intervalle plus long. Ensuite, après avoir décrit les résultats de Wouters, Sevenans et Vliegthart, nous tenterons, comme pour l'hypothèse H1, d'illustrer le lien entre la mobilisation citoyenne, leur couverture médiatique, et l'attention politique sur base des grandes manifestations de l'époque ainsi que de la théorie.



## Chapitre 2 : Résultats et analyse

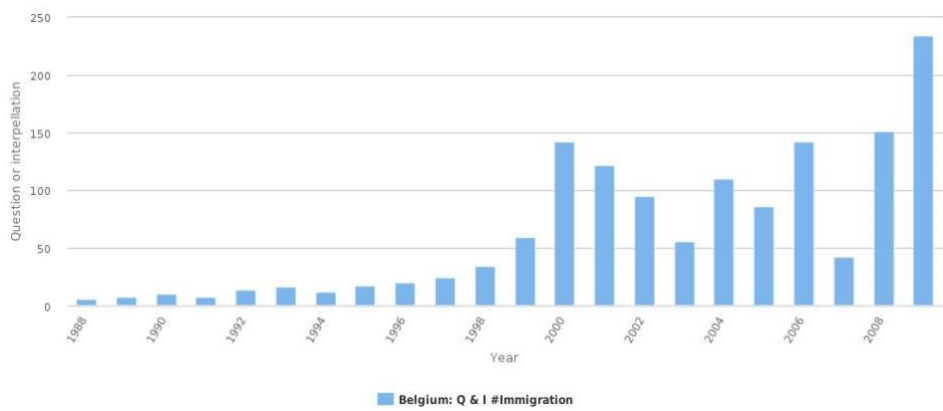
Dans ce deuxième chapitre, nous allons tenter de vérifier les hypothèses que nous avons posées à la section précédente. Toutefois, avant cela, nous consacrerons une partie à la mise en contexte de la situation de l'immigration en Belgique jusqu'en 2009. Dans cette section, notre but est de décrire le paysage politique de l'époque afin mieux construire notre analyse et d'ainsi comprendre pourquoi certains phénomènes médiatiques, politiques et citoyens sont observés en Belgique alors que d'autres ne le sont pas, et comment ils peuvent s'influencer l'un l'autre. Ensuite, nous examinerons de plus près nos hypothèses, et, après avoir décrit les études sur lesquelles elles se basent, nous illustrerons nos interprétations à l'aide de différents tableaux et figures.

### 2.1. Contextualisation : la question migratoire en Belgique (2000-2009)

La question de l'immigration, et plus précisément celle des sans-papiers, n'est que très récemment devenue un sujet d'intérêt pour les médias et le grand public. En effet, ce n'est que vers 1995 que le terme est entré dans l'usage courant et que l'opinion publique s'est forgé une avis sur la problématique (Faux, 2009). Dans cette première section, nous allons brièvement établir un état des lieux de la question migratoire en Belgique pour la période étudiée. Comme mentionné dans le chapitre décrivant le design de recherche, c'est une période particulièrement pertinente pour envisager l'influence des médias et du grand public sur la mise à l'agenda politique. A l'aide de graphiques reposant sur les données disponibles sur le site du CAP, nous procéderons à une première analyse des tendances en matière d'immigration en Belgique.

En 1998, suite à des décennies de procédures lentes et à une augmentation du flux de demandeurs d'asile, le *Mouvement national pour la Régularisation des Sans-papiers et des Réfugiés* (MNRSPR) voit le jour. Rassemblant des associations de protection des migrants à travers le pays, il propose « une mesure ponctuelle de régularisation pour tout étranger qui peut attester d'un séjour de plus de cinq ans en Belgique » (Faux, 2009, p.141). Pour appuyer ces revendications, de nombreux sans-papiers vont occuper des églises du centre de Bruxelles, tandis que d'autres vont entreprendre des grèves de la faim. Avec la mort de Semira Adamu la même année, la situation se dramatise : des tensions éclatent entre activistes radicaux et modérés, les uns réclamant la régularisation pour tous et la fermeture des centres fermés, les autres

voulant négocier des solutions dans un cadre plus légal. Dès le 10 janvier 2000, une opération de régularisation des sans-papiers à grande échelle est lancée, suivant une loi de décembre 1999 étendant les critères pour y bénéficier. En un an, 80% des dossiers sont approuvés. Dans la figure 2, nous constatons que l'année 2000 marque un tournant dans l'intérêt que la politique porte à l'immigration. En effet, on y voit que l'augmentation globale des questions et interpellations en matière d'immigration au Parlement, assez stable jusque 1996, fait un bond en 2000 et atteint un stade sans précédent en 2009. En 2000, 142 questions sont posées au Parlement, soit une augmentation 2,4 fois supérieure qu'en 1999 et 4 fois supérieure à l'année 1998. Précédemment, entre 1988 et 1999, le nombre de questions parlementaires en matière d'immigration tournait autour des 2,1% du nombre total de questions et interpellations. En 2000, ces questions atteignent 5,2%. Cette tendance semble s'être maintenue sur les années qui ont suivi, avec un intérêt similaire en 2006 et en 2008 (142 et 151 questions), et largement supérieur en 2009 (234 questions).

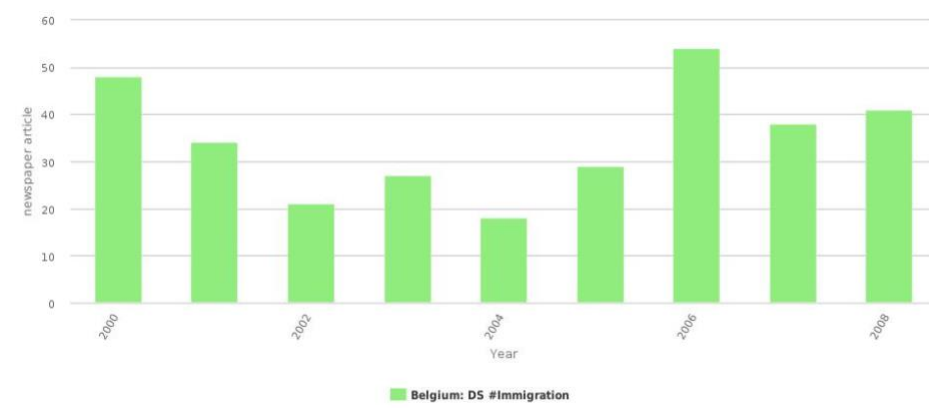


**Figure 2 :** Questions et interpellations parlementaires en Belgique (1988-2009) (élaboration par l'auteur sur base des données du CAP)

Au fil des ans, de petites actions sont entreprises par les sans-papiers, mais elles génèrent peu de résultats à grande échelle comme en 2000 (Faux, 2009). Ce n'est qu'en 2006 qu'une action similaire à celle de 1998 voit le jour. Pendant trois mois, des centaines de sans-papiers occupent à nouveau des églises et des locaux publics dans tout le pays. Reçu de manière assez favorable par la population (même s'il a soulevé quelques résistances), cet événement a généré une couverture médiatique et a permis une mise en lumière du phénomène (Faux, 2009). En effet, de nombreux voisins ainsi que les prêtres des paroisses occupées se sont retrouvés à aider les sans-papiers,

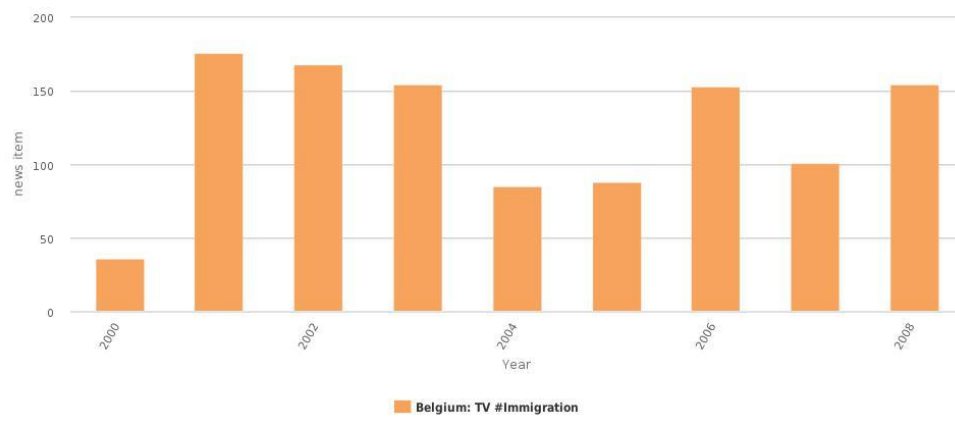
soulevant publiquement la question des droits éthiques et humains. En nous basant sur les théories de Terkildsen et Schnell (1997) ; de Vliegthart et al. (2016) ; et de Wouters, Sevenans, et Vliegthart (2021), nous pouvons avancer que c'est la mobilisation citoyenne qui a permis ici d'attirer l'attention des médias sur la problématique. Rapidement, associations, syndicats et même certains partis entreprennent des démarches pour aider les sans-papiers. Cette constatation va dans le sens de la théorie de Vliegthart et al. (2016) sur le lien la mobilisation citoyenne et l'intérêt politique électoral. En effet, les décideurs politiques profitent de la situation pour tenter d'organiser une nouvelle opération *one shot* comme en 2000 et essaient d'introduire des critères plus clairs sur la loi sur l'asile, à l'époque en discussion à la Chambre. Le Parti Socialiste, dans la majorité gouvernementale, en fait même une promesse électorale pour les élections fédérales de 2007, alors qu'il ne fait rien sur le moment de peur de faire tomber le gouvernement (Faux, 2009). Nous retrouvons ici les résultats de Walgrave et Van Aelst (2006), qui ont avancé qu'il est souvent impossible pour un gouvernement de coalition de s'unifier face à des problématiques qui font débat. Les partis en profitent donc pour mettre en avant leur agenda personnel et gagner des électeurs potentiels.

Dans la figure 3, nous remarquons que la tendance à la couverture médiatique suit celle des questions et interpellations. En effet, les années 2000 et 2006, tout comme avec la figure 2, se différencient des autres années : pour une moyenne de 34 articles par an entre 2000 et 2008, 2000 a vu paraître 48 articles sur l'immigration, et 2006, 54. Ici, il est utile de souligner que l'année 2009 n'est pas reprise à cause d'un manque de données disponibles.



**Figure 3** : Articles de journaux traitant de l'immigration par an en Belgique (2000-2008) (élaboration par l'auteur sur base des données du CAP)

Cette tendance ne paraît pas aussi flagrante lorsqu'il est question de médias audiovisuels. En effet, dans la figure 4, l'année 2000 est, au contraire des figures précédentes, largement moins couverte que les autres années. Ceci peut être causé par une couverture médiatique moindre, mais la différence manifeste entre les années nous amène à envisager une autre explication. Alors qu'en moyenne, les médias télévisés discutent de 123 sujets d'immigration par an, 2000 n'en a vu diffuser que 36. Ceci est étonnant compte tenu de la couverture médiatique de la presse écrite et du nombre de questions et interpellations rapportés au Parlement la même année. Nous l'avons vu dans le cadre théorique, la télévision et les journaux ont tous deux un potentiel d'influence sur la mise à l'agenda politique, et ce particulièrement lorsqu'ils agissent de concert (Van Aelst & Walgrave, 2016).



**Figure 4** : Reportages télévisés annuels sur l'immigration en Belgique (2000-2008) (élaboration par l'auteur sur base des données du CAP)

De plus, la relation entre médias et politique est de plus en plus envisagée comme bidirectionnelle, où l'un influence l'autre et inversement (Sellers, 2010). Dès lors, comment expliquer que l'année 2000, riche en contenu journalistique et questionnements parlementaires, soit si pauvre en contenu audiovisuel ? Nous avançons que cela est probablement dû à un manque de données disponibles pour cette année-là. En effet, l'année 2000 est la première année où des données concernant les reportages télévisés ont été compilées sur le site du CAP, et un biais n'est pas à exclure. En effet, lorsque l'on observe le nombre total de sujets couverts (et non juste ceux de l'immigration) par les médias audiovisuels sur la période étudiée, l'année 2000 est à nouveau sous-représentée de manière non négligeable : 689 reportages pour une moyenne annuelle de 15 026. Une telle différence ne peut s'expliquer que par une

erreur statistique. En effet, ce biais semble se dissiper avec les années suivantes. De manière générale, il apparaît que la télévision tend à couvrir davantage les questions d'immigration que la presse écrite, mais une couverture supérieure du sujet en 2006 et 2008 n'est pas aussi flagrante que dans les journaux.

A partir de 2008, les manifestations entreprises par les sans-papiers se radicalisent : les occupations s'accompagnent désormais presque toujours de grèves de la faim, voire de la soif, soulevant ainsi des inquiétudes quant à la santé des activistes (Faux, 2009). Ce changement extrême dans le comportement des manifestants peut potentiellement expliquer le regain d'intérêt pour la question au Parlement, comme nous l'avons présenté à la figure 2. Par ailleurs, la promesse manquée du nouveau gouvernement de 2008 de reconsidérer les critères sur la loi de l'immigration (comme mentionnée plus haut) renforce le climat d'insatisfaction et contribue sûrement lui aussi à la hausse des questions et interpellations au Parlement cette année-là.

Suite à cette première section exploratoire sur l'état des lieux de la question migratoire en Belgique entre 2000 et 2009, nous pouvons conclure qu'il semble exister, à première vue, un lien entre la mobilisation citoyenne, les questions et interpellations parlementaires et la couverture médiatique. Une étude future mériterait d'approfondir ces observations qui restent de surface, à la fois par manque de place dans ce travail, mais aussi par manque de données complètes disponibles dans la littérature. Établir une connexion statistique entre ces variables permettrait de quantifier leur relation, mais pourrait également discuter de leur sens. En effet, seules des analyses statistiques approfondies permettraient de conclure sur un lien de corrélation (ou de causalité) potentiel. Une telle analyse n'est cependant pas l'objet de ce travail. Dans les deux sections suivantes, nous nous attarderons plus en détails sur le rôle d'influence qu'ont les médias sur la mise à l'agenda politique lorsqu'il est question d'immigration (H1) et l'impact de la mobilisation citoyenne sur l'attention parlementaire (H2). Au terme de ces développements, nous aurons une idée plus précise sur les liens qui unissent médias, citoyens et politique.

## 2.2. Hypothèse H1

Tout d'abord, focalisons-nous sur la relation médias-politique. Dans une étude réalisée en 2016, Sevenans et Vliegthart se sont intéressés à l'influence des médias sur la mise à l'agenda politique en Belgique et aux Pays-Bas. Plus précisément, ils ont étudié leur rôle sur l'intérêt que les acteurs politiques portent aux problématiques qu'ils mettent en avant, et sur l'effet qu'ils ont sur les questions et interpellations au sein du Parlement. L'ambition de Sevenans et Vliegthart était de démontrer le caractère modérateur de la variable médiatique dans le processus de mise à l'agenda politique. Pour y parvenir, ils ont fait l'hypothèse qu'une augmentation de l'attention médiatique d'un sujet entraîne une augmentation des questions parlementaires qui y sont liées. A la suite de leurs analyses, ils ont confirmé cette hypothèse, ce qui a motivé la nôtre : la visibilité médiatique accrue d'un problème d'immigration entraîne une augmentation du questionnement parlementaire lié à ce problème. Notre ambition est d'examiner si, à première vue, cette tendance générale peut se retrouver dans une problématique plus spécifique.

Dans cette section, nous décrivons plus en détails les résultats de l'étude de Sevenans et Vliegthart et nous tenterons ensuite de les illustrer lorsqu'ils sont appliqués à la question plus précise de l'immigration. A l'aide des données du CAP, nous utiliserons la théorie décrite dans le Chapitre 1 pour appuyer les constatations observées au point 2.1. ci-dessus et avancer en quoi les résultats de Sevenans et Vliegthart sont aussi pertinents pour parler d'immigration.

Tout d'abord, revenons sur leur étude. Puisque dans ce travail, nous nous intéressons seulement à la mise à l'agenda en Belgique, nous écarterons la partie de leur analyse qu'ils consacrent aux Pays-Bas. Pour répondre à leurs hypothèses, Sevenans et Vliegthart se sont, tout comme nous, basés sur les données du CAP, et ont axé leur recherche sur la période 1999-2008. Ils ont considéré les questions et interpellations au Parlement comme leur variable dépendante et ont catalogué un total de 4584 questions posées en réunion plénière pour la période étudiée. Cette décision a été motivée par la littérature. En effet, Sevenans et Vliegthart observent qu'en Belgique, la majorité des réunions parlementaires hebdomadaires est consacrée aux questions orales, et que celles-ci sont systématiquement couvertes par les médias. Nous avons vu dans le cadre théorique que lorsqu'il est question de mise à l'agenda, l'agenda symbolique est le plus susceptible d'être influencé par les médias et par

l'intérêt politique d'un parti ou d'un acteur individuel (Walgrave, Soroka, & Nuytemans, 2007). Utiliser les questions et interpellations au Parlement est, dans l'étude de Sevenans et Vliegthart, la meilleure manière pour eux d'examiner l'influence des médias. Il en est de même lorsqu'il est question d'immigration.

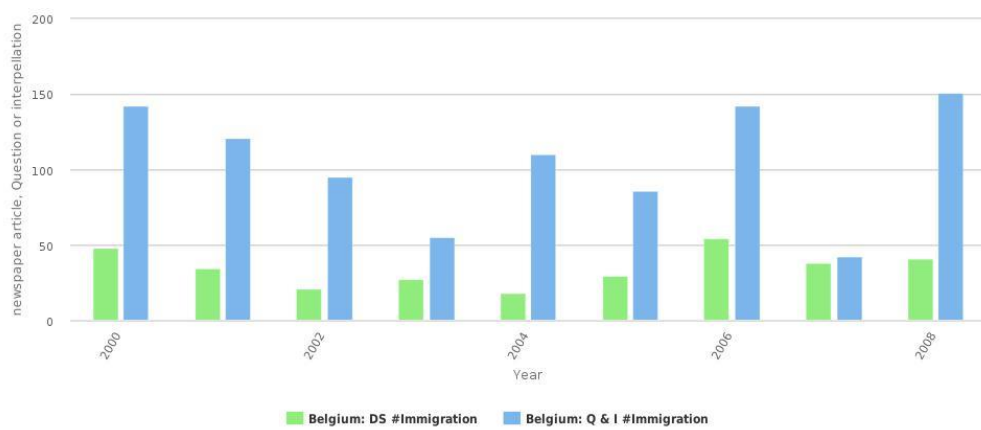
Ensuite, afin de mesurer leur variable indépendante (les médias), les auteurs ont manuellement compilé et codé les éditions quotidiennes du journal flamand *De Standaard* (N=20 963). Toutes les données collectées ont été après rassemblées sous forme de cluster hebdomadaire reprenant le nombre moyen d'articles et de questions posées au parlement par semaine sur les dix ans étudiés. Dans leur analyse, Sevenans et Vliegthart se sont assurés que le modèle qu'ils ont utilisé prenait bien en compte leur hypothèse de causalité. Ainsi, ils pourraient démontrer que l'attention médiatique d'un problème précède bien l'attention politique. Finalement, au terme de leur analyse, les auteurs pu confirmer leur hypothèse. En effet, ils ont observé que de manière générale, en accord avec les précédentes études recensées dans la littérature, l'attention médiatique portée à une problématique durant une semaine donnée influence de manière significative l'attention parlementaire sur ce même sujet. De plus, il apparaît que la manière dont les médias présentent la problématique joue également un rôle significatif sur l'attention parlementaire : si la problématique évoquée par l'article est présentée de manière à susciter le débat, l'on verra augmenter les questions et interpellations au Parlement de 0,31%, alors qu'elles n'augmentent que de 0,08% lorsqu'elle est présentée de manière neutre.

Lorsqu'il est question d'immigration, nous retrouvons des constatations qui semblent aller dans le même sens. Au total, sur la période étudiée (2000-2008, dictée par la disponibilité des données), 310 articles traitant du sujet de l'immigration ont été publiés, 1115 reportages télévisés ont été diffusés et 944 questions et interpellations ont été soulevées (voir tableau 1). A première vue, le sujet de l'immigration semble être un sujet relativement peu traité par les médias et peu abordé lors des réunions parlementaires. Cependant, nous nous intéressons moins à sa fréquence dans la vie médiatique et politique qu'à la relation qui unit les deux variables.

	Tous sujets (n)	Immigration (n)	Proportion (%)
Q et I	30769	944	3,068
Articles	19243	310	1,611
TV	13238	1115	8,422

**Tableau 1 :** Nombre total et comparaison proportionnelle des items étudiés selon les trois catégories d'analyse (élaboration par l'auteur sur base des données du CAP)

Dans la figure 5, nous remarquons que les années qui ont reçu le plus d'attention de la presse écrite sont aussi les années qui ont vu le plus de questions et interpellations au Parlement. Ceci rejoint les conclusions de Sevenans et Vliegthart (2016), mais aussi les travaux de Protesse et al. (1987) qui ont démontré que le journalisme d'investigation était le type de média ayant le plus d'influence sur la sphère politique. De telles considérations sont en concordance également avec les travaux de Fuchs et Pfetsch (1996) et de Walgrave (2008), qui ont indiqué que les acteurs politiques sont plus susceptibles d'être influencés par la presse écrite dans le cadre de leur fonction.



**Figure 5 :** Comparaison du nombre d'articles et de Q&I parlementaires traitant de l'immigration en Belgique (2000-2008) (élaboration par l'auteur sur base des données du CAP)

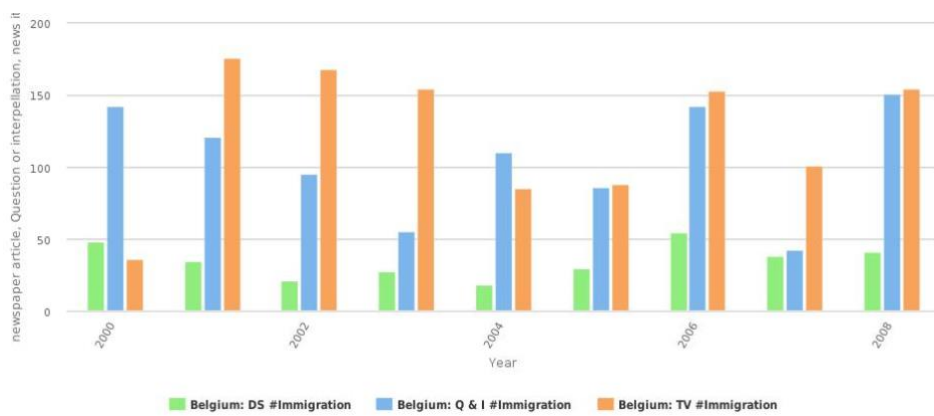
De manière générale, nous observons que c'est l'année 2006 qui a généré le plus de couverture médiatique sur le sujet de l'immigration. C'est aussi cette année-là (avec l'année 2000) qu'ont été recensées le plus de questions et interpellations au Parlement (après 2008). En effet, nous l'avons vu au point 2.1., c'est en 2006 qu'ont eu lieu les occupations des églises par les sans-papiers qui ont généré une attention médiatique importante pendant plusieurs mois. Si nous suivons les résultats de

Sevenans et Vliegenthart (2016), cette couverture a sans aucun doute influencé les questions de mise à l'agenda parlementaire cette année. Lorsque nous observons de plus près le type de questions posées au Parlement en 2006, le sujet général de la politique migratoire est celui abordé majoritairement (39 fois sur 142), juste avant celui des réfugiés (26 sur 142). Sont abordées également les questions d'immigration illégale (19/142) et d'expulsion (11/142).

Inversement, c'est l'année 2004 qui a vu paraître le moins d'articles sur la question de l'immigration (18, soit moins d'un pourcent de la couverture médiatique générale de cette année, alors qu'elle tourne en moyenne autour de 1,6% les années précédentes). Cependant (et curieusement), le nombre de questions et interpellations reste quant à lui assez élevé (110 questions et interpellations). Selon les résultats de Sevenans et Vliegenthart (2016), nous pouvions nous attendre à ce qu'une couverture médiatique moindre des problématiques d'immigration engendre un nombre moins important de questions parlementaires. Il semble ici que la tendance n'a pas été vérifiée. Toutefois, toujours selon leurs conclusions, nous pouvons envisager qu'en 2004, c'est le *conflict framing* des articles qui ont pu entraîner une hausse de l'intérêt politique en matière d'immigration. En effet, si les articles ont été présentés de manière à susciter le débat, ils auront eu tendance à influencer davantage l'attention politique sur l'immigration. En 2004, le paysage politique belge a été fortement mouvementé, et une telle conclusion n'est pas à exclure. A l'époque, le Bloc flamand (Vlaams Blok), parti aux opinions nationalistes, connaît un succès électoral sans précédent et fait peu suite à des accusations de racisme et de xénophobie (à partir de décembre 2004, il se renomme « Vlaams Belang »). Très positionné sur les questions d'immigration et devenu le deuxième parti flamand après les élections du Parlement flamand en juin de la même année, le Bloc flamand tente de mettre en avant ses idées et suscite le débat auprès des autres partis. De plus, au même moment, le gouvernement est en crise suite à des questions d'immigration. En effet, un désaccord entre le Premier Ministre de l'époque Guy Verofstadt et le président de l'Open VLD Karel De Gucht force ce dernier à démissionner de ses fonctions. Ces deux éléments combinés ne sont pas à exclure dans l'observation du nombre relativement faible de la couverture médiatique en matière d'immigration et beaucoup plus élevé du nombre de questions et interpellations parlementaires en 2004.

Enfin, attardons-nous sur la couverture télévisuelle. Absente de l'étude de Sevenans et Vliegenthart (2016), elle reste toutefois pertinente pour observer les

relations entre médias et attention politique. En effet, selon Valenzuela et Arriagada (2011), la télévision possède également un potentiel d'influence, au même titre que la presse écrite. Cependant, comme nous l'avons discuté au point 2.1., le lien entre médias audiovisuels et attention parlementaire semble moins évident à première vue. En mettant de côté l'année 2000 (suivant les raisons expliquées précédemment), il apparaît que la couverture médiatique télévisuelle de la problématique de l'immigration soit assez large durant la période étudiée. Les années 2006 et 2008, conformément à ce que nous avons pu observer plus haut, sont les deux années qui possèdent le ratio couverture médiatique/questions et interpellations le plus élevé. Comme dit précédemment, compte tenu des manifestations de l'époque, il n'est pas étonnant de voir que les reportages télévisés ont aussi, tout comme la presse écrite, suivi les événements de très près.

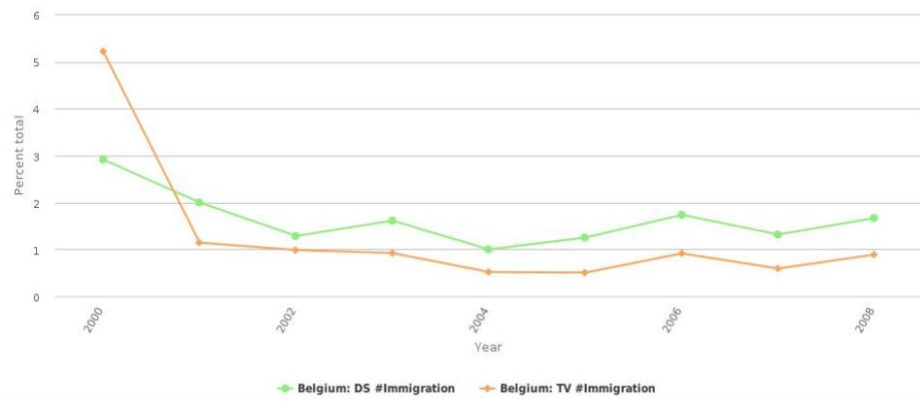


**Figure 6** : Articles, Q&I et reportages TV en matière d'immigration en Belgique (2000-2008) (élaboration par l'auteur sur base des données du CAP)

Cependant, il semble toutefois que ce soit l'année 2001 qui ait récolté le plus de couverture télévisuelle. Cette constatation peut paraître curieuse puisque, selon Faux (2009), les demandes d'asile ont fortement diminué depuis la régularisation en masse de l'année précédente. Ceci est confirmé selon les données du CAP : beaucoup de ces reportages mentionnent l'état des lieux de la question un an après l'opération *one shot* ainsi que les efforts du gouvernement pour tenter d'enrayer la question de l'immigration illégale. Néanmoins, cela ne veut pas dire que cette question est réglée : à l'époque notamment, de nombreux réfugiés kazakhs ont demandé l'asile auprès de la Belgique, craignant pour leur sécurité, et beaucoup se sont vus déportés, au grand dam des associations de défense des droits de l'Homme. La question a entraîné un

débat au sein des acteurs politiques et a probablement contribué à une couverture médiatique importante à l'époque.

Malgré tout, de manière générale, il est possible d'avancer que la couverture médiatique reste comparable entre presse écrite et presse audiovisuelle (voir figure 7). En effet, les médias, peu importe leur type, apparaissent suivre une même logique de couverture des sujets d'immigration au fil des ans, indiquant ainsi une tendance à l'harmonisation. Comme l'ont indiqué Van Aelst et Walgrave (2016), une telle harmonisation face à un sujet spécifique tend à renforcer l'influence médiatique sur l'agenda politique. Les observations que nous avons soulevées tout le long de cette section sur la relation entre la presse écrite et les questions et interpellations au Parlement peuvent donc a priori également s'appliquer à la presse audiovisuelle.



**Figure 7 :** Proportion annuelle (%) des sujets d'immigration dans les médias (presse et TV) en Belgique (2000-2008) (élaboration par l'auteur sur base des données du CAP)

Enfin, au terme de cette section, nous pouvons avancer que la visibilité médiatique accrue d'un problème d'immigration entraîne une augmentation du questionnement parlementaire lié à ce problème. L'hypothèse H1 est donc confirmée. En effet, sur base de la recherche de Sevenans et Vliegthart (2016) qui ont démontré l'influence des médias sur les questions parlementaires en Belgique, nous pouvons inférer que la tendance est vraie aussi lorsqu'elle est appliquée au sujet plus spécifique de l'immigration. De plus, nous avons montré que qualitativement, il semble exister un lien entre les deux lorsque nous observons leurs interactions mises en contexte, que ce soit après des élections, des projets de loi ou des manifestations. Toutefois, bien que confirmée, l'hypothèse H1 mériterait d'être précisée sur certains aspects. Comme avancé au point 2.1., ces observations restent largement de surface et nécessitent une analyse approfondie pour quantifier avec exactitude la relation entre médias et

attention politique. Cependant, cette première analyse souligne tout de même une corrélation non négligeable entre les variables étudiées.

### 2.3. Hypothèse H2

A présent que nous avons confirmé que l'attention médiatique possède une influence significative sur l'attention parlementaire, attardons-nous sur la question du rôle des citoyens dans le processus de mise à l'agenda politique. En effet, selon Walgrave et Vliegthart (2012), la mobilisation citoyenne détient un potentiel d'influence sur la sphère politique non négligeable. Pour Hassenteufel (2010) et Weldun et Htun (2013), les manifestations ont pour objet de modifier les comportements sociaux de la population, qui détient le pouvoir de changer les habitudes électorales. Si le grand public se rallie autour d'une cause, cela va, par extension, permettre de convaincre les décideurs politiques d'implémenter des réformes durables. Ce sont de telles considérations qui nous ont poussés à avancer que la mobilisation citoyenne au sujet de l'immigration renforce la mise à l'agenda politique parlementaire. Pour adresser cette deuxième hypothèse H2, nous nous baserons sur les résultats de Wouters, Sevenans et Vliegthart (2021), qui ont également étudié la question. Comme pour la section précédente, nous débuterons par une brève description de leur recherche et de leurs résultats, avant de les commenter en regard de la théorie et de la couverture médiatique de l'époque.

Dans leur étude, Wouters, Sevenans et Vliegthart (2021), se sont intéressés à la manière dont la couverture médiatique, la mobilisation citoyenne et des indicateurs concrets (le nombre de demandes d'asile) influencent l'attention des différents partis politiques au sein du Parlement fédéral belge. Leur but était d'établir un lien entre ces variables et d'étudier plus en profondeur les éléments qui entrent en compte dans la mise à l'agenda politique en matière d'immigration. Ce faisant, ils sont parvenus à démontrer qu'il existe un phénomène d'attention sélective (« *selective deafness* », comme les auteurs le qualifient (p.3)) au sein du Parlement qui témoigne des préférences partisans sur la problématique de l'immigration<sup>1</sup>. Pour ce faire, ils ont étudié la période 2003-2009. Ils ont motivé ce choix par la disponibilité des données

---

<sup>1</sup> Il est utile de préciser ici que les auteurs n'ont pas pris en compte dans leurs analyses les données relatant des partis centristes car ils n'avaient pas d'hypothèses claires à leur égard. Dans la suite de cette section, pour garder une cohérence entre leurs résultats et nos commentaires, nous n'en prendrons pas compte non plus.

mais aussi par l'opportunité que présente une telle étude sur les comportements politiques précédant les nombreuses crises migratoires qui ont secoué l'Europe à partir de 2015. Ces choix rejoignent les nôtres dans les raisons pour lesquelles nous avons également préféré nous attarder sur ces années-là dans ce travail. Ensuite, tout comme Sevenans et Vliegthart (2016) l'avaient fait dans leur étude discutée au point précédent, les auteurs ont utilisé le nombre de questions parlementaires comme variable dépendante. Leur variable indépendante, pour l'hypothèse qui nous intéresse ici, constitue l'ensemble des manifestations sur le sujet de l'immigration pour la période étudiée, qu'ils ont mesuré en trois parties. Premièrement, Wouters, Sevenans et Vliegthart ont pris en compte la fréquence de ces manifestations. Pour la période étudiée, elle varie entre 0 et 8 par semaine, avec une moyenne générale de une par semaine. Deuxièmement, ils ont considéré que toute manifestation rassemblant plus de mille participants serait qualifiée d'importante. Au total, neuf se sont déroulées sur la période, et elles ont comptabilisé entre 1100 et 17000 manifestants. Enfin, ils ont tenu compte du caractère perturbateur des manifestations, c'est-à-dire si elles ont fait l'objet d'usage de la force (par la police ou par les participants). Entre 2003 et 2009, 16 seulement ont été qualifiées de perturbatrices. Cette définition plus détaillée de ce que constitue une manifestation est importante pour Wouters, Sevenans et Vliegthart, puisqu'elle leur permet de vérifier si c'est la manifestation à elle seule qui permet une augmentation de l'attention politique, ou si elle n'a de pouvoir d'influence que lorsqu'elle est importante en taille et en éléments perturbateurs.

Construisant leur modèle sur base des données du CAP et des archives de la police de Bruxelles, les auteurs ont structuré leurs analyses selon une organisation hebdomadaire : ils ont compilé le nombre moyen de questions au Parlement par semaine, distribué parmi les différents partis politiques, ainsi que les manifestations. Au final, leurs hypothèses de départ sont confirmées : il existe bel et bien un lien entre attention des médias, manifestations et mise à l'agenda politique. Il apparaît que tous les partis, peu importe leur affiliation, sont susceptibles à l'influence médiatique. En effet, les auteurs ont trouvé que, de manière générale, le nombre de questions au Parlement sur le sujet de l'immigration tend à doubler lorsque la problématique est particulièrement couverte par les médias. Ceci confirme à nouveau les résultats de l'étude de Sevenans et Vliegthart (2016) que nous avons décrite à l'hypothèse précédente. Cependant, les auteurs ont remarqué que ce sont uniquement les partis de gauche (verts et socialistes) qui sont directement affectés par la fréquence des

manifestations sur une semaine donnée. En effet, le nombre de questions parlementaires sur le sujet de l'immigration posé par ces partis tend à augmenter selon le nombre de manifestations les semaines précédentes. De plus, les auteurs ont trouvé que ce sont les seuls groupes parlementaires à être affectés par les signaux de manifestations que nous avons énumérés ci-dessus. Ils semblerait que, contrairement à ces partis de gauche, les autres partis soient moins significativement influencés par la fréquence, la taille ou le caractère perturbateur des manifestations. De manière générale, les auteurs observent un nombre de questions 2,45 fois plus élevé chez les partis de gauche lorsque la séance parlementaire est précédée de trois semaines ayant rassemblé six manifestations sur le sujet de l'immigration.

Il semble donc, à première vue, que la mobilisation citoyenne n'ait de réel impact que sur les partis à gauche du spectre politique. Cette constatation peut-elle être illustrée avec les observations que nous avons réalisées dans les deux sections précédentes ? Nous avons vu plus haut que ce sont les années 2006, 2008 et 2009 qui ont fait l'objet d'un nombre particulièrement élevé de questions et interpellations parlementaires pour la période étudiée de 2003-2009. 2006 et 2008 ont également vu une couverture médiatique importante, que ce soit venant de la presse écrite ou des reportages télévisés. De plus, bien que les données de l'attention des médias ne soient pas disponibles pour l'année 2009, les conclusions de Wouters, Sevenans et Vliegthart nous permettent de raisonnablement déduire qu'une attention parlementaire si importante à l'époque s'accompagne probablement d'une attention médiatique préalable tout aussi importante. Par ailleurs, nous avons souligné dans la contextualisation que 2006 et 2008 sont les deux années qui, depuis 2000 et les répercussions de l'affaire Semira Adamu, ont vu une vague importante de manifestations de la part des sans-papiers : occupations d'églises, de locaux, grèves de la faim et de la soif, etc. Si l'on se base sur les conclusions de Wouters, Sevenans et Vliegthart, nous devrions observer, pour ces trois années, une fréquence de questions des partis de gauche au Parlement plus élevée que celle des autres partis (si nous excluons, comme eux, les partis centristes). C'est ce que nous retrouvons dans le tableau 2 ci-contre.

De manière générale, les partis de gauche sont effet ceux qui posent le plus de questions au Parlement lorsqu'il est question d'immigration dans les périodes qui suivent des manifestations. En 2006, cette tendance est significativement supérieure comparé à 2009 où elle est moins marquée. Cette constatation peut potentiellement

s'expliquer par le climat politique qui a caractérisé ces deux années. En 2006 en effet, les socialistes forment, avec les libéraux, une coalition au gouvernement fédéral et sont donc plus à-mêmes de mettre en avant leur agenda pour remplir leurs promesses électorales. De plus, ensemble, ils disposent de la majorité auprès de la Chambre des Représentants (64,6% des sièges), ce qui leur permet d'aborder les questions qui leur tiennent à cœur en faisant face à relativement peu d'opposition.

	Gauche questions	Total questions	Fréquence
2006	61	95	64,22%
2008	64	108	59,25%
2009	89	174	51,15%

*Tableau 2 : Nombre de questions sur l'immigration au Parlement selon les partis (élaboration par l'auteur sur base des données du CAP)*

Cette position privilégiée au Parlement témoigne également de la confiance du grand public. En effet, c'est la deuxième fois que le Premier Ministre (Guy Verhofstadt) et sa coalition se retrouvent à la tête du gouvernement fédéral. Quatre ans supplémentaires au pouvoir ont peut-être permis aux partis de gauche de continuer le travail qu'ils avaient commencé précédemment et ainsi adresser les questions d'immigration qui suscitent le débat depuis plusieurs années (notamment en introduisant dans la loi les fameux critères clairs de régularisation dont il était question en 1999). Cependant, il est ici important de relever un certain paradoxe. Au Parlement, les partis de gauche (PS et sp.a) sont les plus actifs lorsqu'il s'agit de poser des questions sur l'immigration. C'est une problématique au centre de leur programme et ils sont, conformément aux observations de Wouters, Sevenans et Vliegenthart, les plus réactifs sur le sujet, particulièrement après une période forte en manifestations. Or, nous l'avons vu dans la contextualisation, le PS à l'époque reste toutefois officiellement réticent à s'engager concrètement sur la question de peur de faire tomber le gouvernement, et préfère promettre de s'y atteler après les prochaines élections fédérales.

Il semblerait donc, malgré la présence des partis de gauche dans la majorité gouvernementale et parlementaire, qu'il existe une différence entre les deux qui les empêche d'intervenir de manière concrète. Cette constatation peut être mise en lien avec les travaux de Walgrave, Soroka, et Nuytemans (2007) sur les agendas politiques

symbolique et substantif. En effet, le PS, intéressé par les questions d'immigration et influencé par les nombreuses manifestations des sans-papiers de 2006, pose plus de questions sur le sujet au Parlement, où la mise à l'agenda symbolique est plus libre. Cependant, au sein du gouvernement, il doit faire face à l'agenda politique substantif et doit entrer en négociation avec les autres partis de la coalition (partis libéraux qui ne partagent pas les mêmes vues sur la question), le laissant moins à même d'exécuter sa vision comme il l'entend. C'est à ce moment qu'il promet d'y remédier après les prochaines élections, espérant convaincre un nombre d'électeurs importants assez que pour garantir une majorité telle qu'il peut plus aisément mettre des réformes en marche. Une telle explication dénote de toute la complexité du système politique belge mais permet de mettre en lumière les raisons pour lesquelles les partis, même s'ils sont influencés par les médias et la mobilisation citoyenne, tournent tout de même les manifestations à leur avantage s'ils y trouvent un intérêt électoral. Ces constatations rejoignent les travaux de Van Aelst et Walgrave (2016) sur les partis politiques et leur appropriation désignée de certaines problématiques. En effet, selon eux, chaque parti a une préférence pour certains sujets et les priorisent par rapport à d'autres, établissant ainsi une « expertise » partisane sur ces questions. Dès lors, aux yeux des électeurs, c'est vers ces partis qu'ils doivent se tourner s'ils sont particulièrement intéressés par une problématique spécifique.

L'immigration est typiquement une question centrale aux programmes des partis de gauche, ce qui les rend plus sensibles à l'influence des médias et à la mobilisation citoyenne lorsque la problématique devient un sujet couvert dans l'actualité. Il n'est par conséquent pas étonnant de voir un nombre assez élevé de questions parlementaires provenant de ces partis, et pas étonnant non plus de les entendre réaffirmer aux électeurs que l'immigration est un sujet important pour eux. Comment dès lors expliquer une proportion moins importante de participation parlementaire des partis de gauche en 2009, l'année qui a vu le plus de questions sur l'immigration au Parlement depuis des décennies ?

En 2009, le climat politique est plus mouvementé. En effet, le gouvernement, constitué d'une coalition formée d'une multitude de partis différents, connaît une crise depuis les dernières élections fédérales de 2007 et a vu plusieurs remaniements pendant de nombreux mois. Finalement, au terme de presque un an de négociations et de nombreuses tentatives de démission du Premier Ministre (Yves Leterme), le gouvernement, dirigé par Herman Van Rompuy est formé (même s'il ne durera que 10

mois). Dans ce gouvernement, tout comme à la Chambre, les partis de gauche sont minoritaires face aux libéraux et aux centristes. Il n'est dès lors pas étonnant de voir un nombre inférieur de questions de leur part au Parlement. Par ailleurs, à l'époque, une grande partie des questions parlementaires sur l'immigration sont posées par le parti de la NVA (extrême droite flamande), dont la popularité grandissante le pousse à s'affirmer sur les questions d'immigration. En effet, entre 2006 et 2009, le nombre de questions au Parlement posées par la NVA se voit multiplier par sept. Tout comme nous l'avons avancé à lors que nous discutons de l'hypothèse H1, cette montée en puissance des partis d'extrême droite peut expliquer l'augmentation du débat parlementaire sur la problématique de l'immigration et justifier une proportion moins importante de questions venant des partis de gauche. Par ailleurs, ces observations peuvent être mises en lien avec celles de Van Aelst et Walgrave (2016), qui ont observé que les partis d'opposition sont en général ceux qui tendent à réagir le plus face à la couverture médiatique d'une problématique car, contrairement aux partis de la majorité, ils ne doivent pas se soucier de la stabilité gouvernementale et sont dès lors plus libres d'exprimer leur avis.

En résumé, il apparaît que la mobilisation citoyenne en matière d'immigration influence bel et bien la mise à l'agenda politique. L'hypothèse H2 est dès lors confirmée (du moins partiellement). Des précisions sont toutefois à apporter pour la confirmer entièrement. En effet, selon les résultats de Wouters, Sevenans et Vliegthart (2021), les manifestations populaires n'ont un potentiel d'influence significatif que sur les partis de gauche. Nous avons examiné plus en détails ces conclusions et les avons commentées en regard du climat politique de l'époque, et ce pour les années ayant rassemblé le plus de manifestations et entraîné un nombre largement important de questions parlementaires. De plus, nous avons discuté de l'effet de l'agenda politique symbolique sur l'occurrence de ces questions posées par les partis de gauche, en comparaison avec l'agenda substantif. Ainsi, nous avons relevé le paradoxe face auquel se trouvent les partis de gauche lorsqu'ils font partie d'une coalition majoritaire au sein du gouvernement. Des études complémentaires permettraient d'étudier la relation entre agendas politiques symbolique et substantif ainsi que le rôle que jouent les partis dans la réalisation de chacun. En effet, il serait intéressant d'explorer l'importance de la promesse électorale, le désir de réélection et l'action concrète des partis lorsqu'ils sont au pouvoir (autrement dit : qu'est-ce qui est plus important ; s'assurer de sa réélection ou tirer profit du temps au pouvoir, peu

importe sa durée ?). Ces questions rejoindraient les travaux de Van Aelst et Walgrave (2016) sur le rôle particulier des partis politiques dans la mise à l'agenda politique.

## Conclusion générale

Dans ce travail, nous avons étudié le rôle que jouent les médias sur la mise à l'agenda politique en matière d'immigration en Belgique entre 2000 et 2009. Plus précisément, nous nous sommes intéressés au potentiel d'influence qu'ont les médias sur l'attention portée par les décideurs politiques au sein du Parlement. De plus, nous nous sommes penchés sur la place des citoyens dans le processus de mise à l'agenda politique et les capacités qu'ils détiennent à diriger la considération des partis politiques lorsqu'il est question d'immigration. Le choix de cette problématique et de cette période est motivé par deux facteurs : la saillance toute particulière du sujet, polarisé par le clivage idéologique qui divise les élites politiques du pays, et le recul temporel qui permet une étude approfondie des phénomènes en jeu, mis en perspective par l'exhaustivité de la littérature.

Pour répondre à ces questionnements, nous nous sommes basés sur les résultats de deux études. Premièrement, nous avons repris l'analyse de Sevenans et Vliegthart (2016), qui ont démontré l'existence d'une relation de causalité entre attention médiatique et attention politique. Grâce à leurs observations, nous avons pu déterminer que c'était le cas également lorsqu'il était question d'immigration. En effet, en reprenant les données disponibles sur le site du CAP ([www.comparativeagendas.net](http://www.comparativeagendas.net)), nous avons établi un lien entre le nombre d'articles de presse, de reportages télévisés, et le nombre de questions et interpellations au Parlement. De ces analyses, il ressort qu'en effet, les années qui recensent le plus de couverture médiatique sur le sujet de l'immigration voient également une augmentation significative de l'attention parlementaire. Cette attention, mesurée selon le nombre de questions et interpellations, est particulièrement importante pour les années 2000, 2006, et 2008. Lorsque nous y regardons de plus près, ce sont en effet ces trois années, pour la période étudiée, qui ont reçu une couverture médiatique supérieure aux autres années. Cette attention spécifique à la problématique de l'immigration est elle-même influencée par les événements qui ont transpiré à l'époque : en 2000, le scandale suivant la mort de Semira Adamu a entraîné une vague de protestations populaires sur la question des sans-papiers ; en 2006, un mouvement similaire s'est prolongé pendant trois mois et a gagné le soutien du grand public ; en 2008, des promesses de réformes non tenues ont causé un nouvel élan de manifestations. Par ailleurs, il apparaît également que la

manière dont les médias présentent les problématiques influence aussi l'attention politique que celles-ci reçoivent (Sevenans et Vliegthart, 2016). En effet, si la couverture tend à susciter le débat, alors elle entrainera un nombre plus important encore de questionnement parlementaire. Ceci est particulièrement pertinent lorsqu'il est question d'immigration, surtout lorsque le caractère controversé du sujet est utilisé par les partis de l'opposition. De plus, nous avons relevé l'importance du climat politique dans l'intérêt que les partis portent aux affaires d'immigration : les questions au Parlement semblent refléter le paysage partisan qui le compose (citons en exemple la montée du Vlaams Belang en Belgique en 2004 et son programme strict en matière d'immigration dans sa participation au Parlement).

Ensuite, nous nous sommes intéressés à la question de la mobilisation citoyenne. En effet, puisqu'il existe un lien significatif entre médias et mise à l'agenda politique, il nous a paru important d'étudier le rôle du grand public. Pour ce faire, nous nous sommes basés sur les recherches de Wouters, Sevenans et Vliegthart (2021) qui ont trouvé que les manifestations sur le sujet de l'immigration influencent positivement l'attention politique. Dans leurs résultats, ils précisent que cette influence n'est significative qu'auprès des partis de gauche (verts et socialistes). A nouveau, à l'aide des données du CAP, nous avons illustré cette tendance et confirmé qu'il existe bel et bien une influence positive des manifestations populaires sur la mise à l'agenda et qu'en effet, elle se retrouve particulièrement chez les partis à gauche du spectre politique. Néanmoins, nous avons relevé des différences de participation notables au cours des deux années recensant un nombre de questions au Parlement particulièrement élevé. En 2006, la proportion des questions parlementaires des partis de gauche est largement plus importante qu'en 2009. Pourtant, ces deux années ont vu un taux de manifestations et de couverture médiatique supérieures aux autres années de la période étudiée. Nous attribuons ceci au paysage politique de l'époque et à la composition du gouvernement au moment des manifestations. En effet, il apparaît que lorsque les partis de gauche se trouvent en majorité au sein de la coalition fédérale, ils ont tendance à s'exprimer davantage sur le sujet de l'immigration. Au contraire, lorsqu'ils se trouvent dans une coalition composée d'une multitude de partis aux programmes différents et où leur majorité est moins distincte, ils posent moins de questions. Cette observation s'accompagne de la constatation que les partis de l'opposition, particulièrement ceux d'extrême droite, sont aussi intéressés par les questions d'immigration, mais pour des raisons différentes. Nous relevons ici

l'importance du programme partisan individuel dans la participation au Parlement, ainsi que l'importance des agendas politiques symbolique et substantif. Par ailleurs, la question des clivages modernes, qualifiée de « Révolution Mondialiste » par Frognier (2007, p. 295) prend ici également toute sa pertinence et présente un bon exemple des positions divergentes des partis politiques en matière de gestion de l'immigration.

Cette étude est néanmoins loin d'être exhaustive et présente de nombreuses limites. Tout d'abord, tout comme nous l'avons soulevé durant les analyses, nos observations restent de surface et ne nous permettent pas de nous positionner sur le caractère significatif des relations étudiées. En effet, seules des études quantitatives poussées nous permettraient d'avancer avec exactitude les tendances que nous avons relevées. Nos analyses, basées sur les résultats d'études diverses, illustrent et confirment les tendances relevées mais restent largement exploratoires ; des études futures permettraient de quantifier plus en détails les relations établies entre médias, manifestations et mises à l'agenda politique. De plus, bien qu'une certaine corrélation ait pu être mise en évidence tout le long de ce travail entre les variables étudiées, rien n'indique le caractère causal qui les unit. Nous l'avons vu dans l'étude de Sevenans et Vliegenthart (2016), l'attention médiatique influence bien l'attention politique. Mais qu'en est-il de la relation médias-manifestations ? Koopman (2004) avait souligné que si un événement de protestation n'est pas suivi médiatiquement, c'est comme s'il n'existait pas. Est-ce vraiment le cas lorsqu'il s'agit de questions d'immigration ? Qu'en est-il dès lors de la relation manifestations-attention politique ? L'augmentation de l'intérêt politique est-elle vraiment liée à la fréquence des manifestations ou bien est-elle une conséquence de leur couverture par les médias ? Une étude regroupant manifestations et mise à l'agenda politique, avec le rôle modérateur de l'attention des médias permettrait de mettre en lumière la relation particulière et enchevêtrée qui unit toutes ces variables. Une telle recherche contribuerait à compléter les travaux sur la bidirectionnalité de la relation médias-mise à l'agenda politique, grandissants mais encore quelque peu sous représentés dans la littérature.

Par ailleurs, établir avec exactitude la causalité entre les variables étudiées s'avérerait particulièrement intéressant pour le domaine des sciences politiques, mais aussi des sciences de la communication. Afin de calculer le degré de causalité entre attention médiatique et politique, Sevenans et Vliegenthart (2016) ont utilisé des valeurs décalées pour mesurer les variables indépendantes dans leur modèle, s'assurant ainsi que les causes hypothétisées précédaient bien les conséquences. Un design

expérimental alternatif pourrait se focaliser sur le retraçage du processus complet de la création d'une politique publique suivant une manifestation populaire sur le sujet de l'immigration particulièrement couverte par les médias. Une telle étude mélangerait des approches à la fois quantitatives et qualitatives : questionnaires auprès des acteurs politiques, stimuli spécifiques dirigés sur les décideurs des partis pour établir quels sujets sont plus susceptibles d'être retenus en fonction des programmes, analyses discursives, etc. Ce type de recherche, probablement plus efficace si longitudinal, permettrait d'analyser en profondeur le lien causal qui unit les variables et retracerait de manière complète le processus de décision politique et l'influence des médias.

Ensuite, il est nécessaire de nous attarder sur les données disponibles que nous avons utilisées dans le cadre de ce travail. La base de données du CAP, bien que regroupant un large éventail de données tant quantitatives que qualitatives, reste limitée. En effet, une partie n'est pas disponible sur leur serveur (par exemple, celles regroupant les articles de journaux codés pour la période étudiée), ce qui a limité notre utilisation à celle mentionnée dans les études examinées. Un biais n'est pas à écarter, puisque nous n'avons pas pu vérifier par nous-mêmes l'entièreté des données utilisées dans les études exploitées. Cependant, toutes les données que nous avons mobilisées pour nos propres observations ont été tirées des sets disponibles sur le site du CAP. De plus, il est utile de noter que les médias exploités sont uniquement néerlandophones et couvrent les nouvelles flamandes (*De Standaard*, *VTM* et *VRT*), faute de disponibilité des données pour les médias francophones. Même si des recherches précédentes ont montré qu'il existe un relatif recouvrement des agendas médiatiques néerlandophones et francophones (Vliegthart & Walgrave, 2008), une couverture de tous les médias du pays aurait permis de vérifier si les tendances observées se confirment en Wallonie. Par ailleurs, une prise en compte plus large des médias belges aurait rendu possible un examen plus détaillé des différences politiques entre les partis et leurs réponses face aux médias, permettant ainsi d'explorer les intérêts individuels et partisans des deux côtés de la frontière linguistique.

Enfin, revenons sur un des éléments qui constituent le cœur de ce travail : les médias. Nous l'avons vu dans le Chapitre 1, ils peuvent être multiples, et leur présence dans nos vies est de plus en plus grandissante. Pour nos analyses, nous nous sommes focalisés sur les médias traditionnels ; ils sont en effet les plus étudiés au sein de la littérature (Van Aelst & Walgrave, 2016). De plus, ce sont les plus pertinents pour explorer la période qui nous intéresse. En effet, les autres types de médias sont encore

peu développés entre 2000 et 2009, et leur incorporation dans nos analyses n'aurait pas eu beaucoup de sens. Cependant, avec les années, les médias non traditionnels, particulièrement les réseaux sociaux (qui jouent à la fois un rôle d'instigateur et de relayeur d'informations, qu'elles soient vérifiées ou non), ont vu leur popularité s'accroître. Ils sont un outil utilisé quotidiennement par le grand public, les médias traditionnels et les décideurs politiques pour communiquer leurs idées (Gilardi et al., 2021 ; Russell, 2018). Dès lors, de futures études gagneraient à inclure ces nouveaux médias afin d'établir le rôle qu'ils jouent sur la mise à l'agenda politique ainsi que sur les perceptions des électeurs. Une telle pratique nécessiterait la création d'une terminologie précise sur ce qu'on entend par « média » afin d'éviter les amalgames et de permettre d'établir des caractéristiques propres à chacun. A l'heure actuelle, la littérature ne différencie pas les différents types de médias et reste donc largement incomplète en ce sens (Van Aelst & Walgrave, 2016).

Pour conclure, adressons la question de l'immigration. C'est une problématique constante dans les enjeux politiques. Peu importe le parti, le programme, les idéaux, la question est de plus en plus présente parmi les acteurs politiques, et les décisions qu'ils prennent ont des conséquences sur des centaines de personnes, qu'ils soient sans-papiers, migrants ou citoyens soucieux des droits de l'Homme. Tout au long de cette étude, nous avons pu étudier avec le recul des années les différents comportements politiques en matière d'immigration, lorsqu'ils sont précédés d'une couverture médiatique et d'une mobilisation citoyenne. Nos résultats indiquent que les médias et la population ont la capacité d'influencer les décideurs politiques. Cette constatation souligne tout le potentiel d'action qu'ont la presse et le grand public sur les plus hautes sphères de pouvoir en Belgique : s'ils veulent faire changer les choses, une partie de ce pouvoir se trouve entre leurs mains.



## Références

- Amnesty International (2002). *Affaire Semira Adamu : Une opportunité pour une nouvelle révision des procédures d'expulsion*. Retrieved from <https://www.amnesty.be/infos/actualites/article/affaire-semira-adamu-une-opportunit%C3%A9-pour-une-nouvelle-r%C3%A9vision-des-proc%C3%A9dures>
- Barberá, P., Casas, A., Nagler, J., Egan, P. J., Bonneau, R., Jost, J. T., & Tucker, J. A. (2019). Who leads? Who follows? Measuring issue attention and agenda setting by legislators and the mass public using social media data. *American Political Science Review*, 113(4), 883–901.
- Bartels, L. M. (1996). *Politicians and the Press: Who Leads, Who Follows?* Paper presented at the APSA, San Francisco.
- Barzelay, M. (2001). *The New PubZie Management. Improving Research and Policy Dialogue*. Berkeley: University of California Press.
- Baumgartner, F., B. D. Jones. (1993). *Agendas and Instability in American Politics*, Chicago, IL: University of Chicago Press.
- Bennett, L., S. Iyengar. (2008). A new era of minimal effects? The changing foundations of political communication. *Journal of Communication*, 58, 707–731.
- Ciré. (2018). *Semira Adamu : Ils ont tué une femme, pas son combat*. Retrieved from <https://www.cire.be/semira-adamu-ils-ont-tue-une-femme-pas-son-combat/>
- Chen, K., Lee, N., Marble, W. (2019). *How policymakers evaluate online versus offline constituent messages*.
- Cobb, R. W., C. D. Elder. (1972). *Participation in American Politics: The Dynamics of Agenda Building*, Boston, MA: Allyn and Bacon.
- Cobb, R. W., C. D. Elder. (1981). Communication and public policy, in D. S. Nimmo., K. R. Sanders (eds.). *Handbook of Political Communication*, Beverly Hills, CA: Sage, pp.391–416.
- Cobb, R., Ross, M. (1997). Agenda Setting and the Denial of Agenda Access : Key Concepts, In Cobb, R., & Ross, M. (dir.), *Cultural Strategies of Agendas Denial : Avoidance, Attack and Redefinition*, Lawrence, University Press of Kansas, p. 3-23.
- Costain, A. N., Majstorovic, S. (1994). Congress, Social Movements and Public Opinion: Multiple Origins of Women's Rights Legislation. *Political Research Quarterly* 47(1):111–35.
- Dandoy, R. (2014) Regionalist Parties and Immigration in Belgium, In Hepburn, E., Zapata-Barrero, R. (eds) *The Politics of Immigration in Multi-Level States. Palgrave Politics of Identity and Citizenship Series*. London, Palgrave Macmillan, pp. 200–222.
- De Winter, L., della Porta, D., Deschouwer, K. (1996). Comparing similar countries: Italy and Belgium. *Res Publica*, 38(2), 215-236.
- Dearing, J. W., Rogers, E. M. (1996). *Communication concepts 6: Agenda-setting*. Thousand Oaks, CA: Sage.
- Dekker, R., & Scholten, P. (2017). Framing the Immigration Policy Agenda: A Qualitative Comparative Analysis of Media Effects on Dutch Immigration Policies. *The International Journal of Press/Politics*, 22(2), 202-222. <https://doi.org/10.1177/1940161216688323>
- Dumont, P., De Winter, L. Dandoy, R. (2001). Démissions gouvernementales et performances électorales des majorités sortantes (1946-1999). *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 1722, 5-51. <https://doi.org/10.3917/cris.1722.0005>

- Eilders, C. (2000). Media as political actors? Issue focusing and selective emphasis in the German quality press. *German Politics*, 9(3), 181–206.
- Eissler, R., A. Russell, B. D. Jones (2014), New avenues for the study of agenda setting. *Policy Studies Journal*, 42(1), 71–S86.
- Ekayani, M., Nurrochmat, D. R., Darusman, D. (2015). The role of scientists in forest fire media discourse and its potential influence for policy-agenda setting in Indonesia. *Forest Policy and Economics*, 68, 22-29.  
<https://doi.org/10.1016/j.forpol.2015.01.001>
- Enli, G. S., Skogerbø, E. (2013). Personalized campaigns in party-centred politics: Twitter and Facebook as arenas for political communication. *Information, Communication & Society*, 16(5), 757–774.
- Faux, J. (2009). Les sans-papiers en Belgique. État de la question. *Pensée plurielle*, 21, 137-149. <https://doi.org/10.3917/pp.021.0137>
- Feezell, J. T. (2018). Agenda setting through social media: The importance of incidental news exposure and social filtering in the digital era. *Political Research Quarterly*, 72(2), 482–494.
- Frogner, A. (2007). Application du modèle de Lipset et Rokkan à la Belgique. *Revue internationale de politique comparée*, 14, 281-302. <https://doi.org/10.3917/ripc.142.0281>
- Fuchs, D., Pfetsch, B. (1996). *The observation of public opinion by the governmental system* (No. FS III 96-105). WZB Discussion Paper.
- Gaess, K. L. (2017). *Explaining Germany's refugee policy change in 2015 using Kingdon's Multiple Stream Framework; in comparison with the Netherlands*.
- Gilardi, F., Gessler, T., Kubli, M., Müller, S. (2021). Social media and political agenda setting. *Political Communication*, 1-22.
- Gilberg, S., Eyal, C., McCombs, M., Nicholas, D. (1980). The state of the union address and the press agendas. *Journalism Quarterly*, 57, 584-588.
- Giugni, M., Grasso, M. (2020). Social movements. In: Harris, P., Bitonti, A., Fleisher, S.C., Binderkrantz, A. S. (Ed.). *The palgrave encyclopedia of interest groups, lobbying and public affairs*. Cham : Palgrave Macmillan. doi: 10.1007/978-3-030-13895-0\_98-1
- Green-Pedersen, C., Mortensen, P. (2009). Who Sets the Agenda and Who Responds to It in The Danish Parliament? A New Model of Issue Competition and Agenda-Setting. *European Journal of Political Research* 49(2):257–80.
- Hallin, D., Mancini, P. (2004). *Comparing media systems: Three models of media and politics*. Cambridge, UK: Cambridge University Press.
- Harder, R. A., Sevenans, J., Van Aelst, P. (2017). Intermedia agenda setting in the social media age: How traditional players dominate the news agenda in election times. *The International Journal of Press/Politics*, 22(3), 275–293.
- Hassenteufel, P. (2010). Les processus de mise sur agenda: sélection et construction des problèmes publics. *Informations sociales*, (1), 50-58.
- Johnson, E. W. (2008). Social Movement Size, Organizational Diversity, and the Making of Federal Law. *Social Forces* 86: 967-93.
- Johnson, E. W., Agnone, J., McCarthy, J. (2010). Movement Organizations, Synergistic Tactics, and Environmental Public Policy. *Social Forces* 88: 2267-92.
- Jungherr, A. (2014). The logic of political coverage on Twitter: Temporal dynamics and content. *Journal of Communication*, 64(2), 239–259.

- Jungherr, A., Posegga, O., An, J. (2019). Discursive power in contemporary media systems: A comparative framework. *The International Journal of Press/Politics*, 24(4), 404–425.
- Keygnaert, I., Vettenburg, N., Temmerman, M. (2012). Hidden violence is silent rape: sexual and gender-based violence in refugees, asylum seekers and undocumented migrants in Belgium and the Netherlands, *Culture, Health & Sexuality*, 14(5), 505-520, DOI: 10.1080/13691058.2012.671961
- King, B. G., Cornwall, M., Dahlin, E. C. (2005). Winning Woman Suffrage One Step at a Time: Social Movements and the Logic of the Legislative Process. *Social Forces* 83: 1211-34.
- Kingdon, J. W. (1984), *Agendas, Alternatives and Public Policies*, Boston, MA: Little, Brown.
- Kingdon, J. W. (1995). *Agendas, Alternatives and Public Policies*. 2nd ed. New York: HarperCollins.
- Koopmans, R., Olzak S. (2004). Discursive Opportunities and the Evolution of Right-Wing Violence in Germany. *American Journal of Sociology* 110 (1):198–230.
- Koopmans, R. (2004). Movements and Media: Selection Processes and Evolutionary Dynamics in the Public Sphere. *Theory and Society* 33 (3/4):367–91.
- Kriesi, H., Grande, E., Dolezal, M. (2012). *Political Conflict in Western Europe*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Lewandowsky, S., Jetter, M., Ecker, U. K. H. (2020). Using the president’s tweets to understand political diversion in the age of social media. *Nature Communications*, 11(1), 1–12.
- Lijphart, A. (1999). *Patterns of democracy: Government forms and performance in thirty-six countries*. New Haven, CT: Yale University Press.
- Lipset S.M., Rokkan S. (1967). Cleavage Structures, Party Systems and Voter Alignments : An Introduction, in Lipset S.M., Rokkan S. (eds.), *Party Systems and Voter Alignments. Cross National Perspectives*, The Free Press, New-York.
- Lohmann, S. (1993). A Signalling Model of Informative and Manipulative Political Action. *American Political Science Review* 87(2):319–33.
- Maesschalck, J. (2002). When do scandals have an impact on policy making? A case study of the police reform following the Dutroux scandal in Belgium. *International Public Management Journal*, 5(2), 169-193.
- McCombs, M. E., Shaw, D. (1972), The agenda-setting function of the mass media. *Public Opinion Quarterly*, 69(4), 813–824.
- Melenhorst, L. (2015). The Media’s Role in Lawmaking: A Case Study Analysis. *The International Journal of Press/Politics*, 20(3): 297–316.
- McAdam, D., Su, Y. (2002). The War at Home: Antiwar Protests and Congressional Voting, 1965 to 1973. *American Sociological Review* 67(5):396–721.
- Norris, P., Walgrave, S., Van Aelst, P. (2005). Who Demonstrates? Anti-state Rebels or Conventional Participants? Or Everyone? *Comparative Politics* 2: 251-75.
- Palmer, A. (2004). *The Role of the Media in China's Environmental Protection*. Stetson University, National Science Foundation and Michigan State University.
- Prat, A., Strömberg, D. (2013). The political economy of mass media. *Advances in economics and econometrics*, 2, 135.

- Pritchard, D., Berkowitz, D. (1993). The limits of agenda-setting: The press and political responses to crime in the United States, 1950-1980. *International Journal of Public Opinion Research*, 5(1), 86-91.
- Pritchard, D. (1992). The news media and public policy agendas. In Kennamer, D. (Ed.), *Public opinion, the press and public policy* (pp. 103-112). Westport, CT: Praeger.
- Proksch, S.-O., Slapin, J. B. (2015). *The politics of parliamentary debate: Parties, rebels, and representation*. Cambridge University Press.
- Protest, D. L., Cook, F. L., Curtin, T. R., Gordon, M. T., Leff, D. R., McCombs, M. E., Miller, P. (1987), The impact of investigate reporting on public opinion and policymaking: Targeting toxic waste. *Public Opinion Quarterly*, 51, 166–185.
- Reich, Z. (2006), The process model of news initiative: Sources lead, reporters thereafter. *Journalism Studies*, 7 (4), 497–514.
- Rogers, E. M., J. W. Dearing (1988), Agenda setting research: Where has it been? Where is it going?, in Anderson, J. (ed.), *Communication Yearbook* (vol. 11), Thousand Oaks, CA: Sage, pp. 555–594.
- Rosenstone, S. J., Hansen, J. M. (1993). *Mobilization, Participation and Democracy in America*. New York: Macmillan.
- Sadath, M.N., Krott, M. (2013). Can print media discourse drive forest policy change in Bangladesh? *Journal of Sustainable Development*. 6 (5), 1–11.
- Schattschneider, E. E. (1960), *The Semi-Sovereign People*, New York, NY: Holt.
- Sevenans, J., Vliegenthart, R. (2016). *Political Agenda-Setting in Belgium and the Netherlands: The Moderating Role of Conflict Framing*. *Journalism & Mass Communication Quarterly*, 93(1), 187–203.doi:10.1177/1077699015607336
- Soroka, S. N. (2002a). *Agenda-setting dynamics in Canada*. Vancouver, British Columbia, Canada: UBC Press.
- Soroka, S. N. (2002b). Issue Attributes and Agenda-Setting by Media, the Public and Policymakers in Canada. *International Journal of Public Opinion Research*, 14(3): 264– 85.
- Soroka, S. N., Lawlor, A., Farnsworth, S., Young, L. (2013). *Mass media and policymaking*. In: Araral Jr., E., Fritzen, S., Howlett, M., Ramesh, M., Wu, X. (Eds.), *Routledge Handbook of the Policy Process*, pp. 204–2014.
- Soule, S. A., McAdam, D., McCarthy, J., Su, Y. (1999). Protest Events: Causes or Consequence of the U.S. Women’s Movement and Federal Congressional Activities. *Mobilization* 4 (2):239–56.
- Tan, Y., & Weaver, D. H. (2009). Local Media, Public Opinion, and State Legislative Policies: Agenda Setting at the State Level. *The International Journal of Press/Politics*, 14(4): 454–76.
- Terkildsen, N., Schnell, F. (1997). How Media Frames Move Public Opinion: An Analysis of the Women’s Movement. *Political Research Quarterly* 50(4):879–900.
- Tilly, C. (2006). *Regimes and Repertoires*. Chicago: Chicago University Press.
- Valenzuela, S., Arriagada, A. (2011), Politics without citizens? Public opinion, television news, the president, and real-world factors in Chile, 2000–2005. *The International Journal of Press/Politics*, 16 (3), 357–381.
- Van Aelst P., Walgrave, S. (2001). Who is That (Wo)man in the Street? From the Normalisation of Protest to the Normalisation of the Protester. *European Journal of Political Research* 39: 461-86.

- Van Aelst, P., Walgrave, S. (2016). Political agenda setting by the mass media: Ten years of research, 2005–2015. In *Handbook of public policy agenda setting*. Edward Elgar Publishing.
- Van Noije, L., Kleinnijenhuis, J., Oegema, D. (2008). Loss of parliamentary control due to mediatization and Europeanization: A longitudinal and cross-sectional analysis of agenda building in the United Kingdom and the Netherlands. *British Journal of Political Science*, 38, 455-478.  
doi:10.1017/S0007123408000239
- Verba, S., Schlozman, K., Brady, H. (1995). *Voice and Equality. Civic Voluntarism in American Politics*. Cambridge: Harvard University Press.
- Vliegthart, R., Walgrave, S. (2008). The contingency of intermedia agenda setting: A longitudinal study in Belgium. *Journalism & Mass Communication Quarterly*, 85, 860-877. doi:10.1177/107769900808500409
- Vliegthart, R., Walgrave, S. (2011). When the media matter for politics: Partisan moderators of the mass media's agenda-setting influence on parliament in Belgium. *Party Politics*, 17, 321-342. doi:10.1177/1354068810366016
- Vliegthart, R., Walgrave, S., Wouters, R., Hutter, S., Jennings, W., Gava, R., Tresch, A., Varone, F., Grossman, E., Breunig, C., Brouard, S., Chaques-Bonafont, L. (2016). *The Media as a Dual Mediator of the Political Agenda—Setting Effect of Protest. A Longitudinal Study in Six Western European Countries*. *Social Forces*, (), sf;sow075v1–.doi:10.1093/sf/sow075
- Vliegthart, R., Walgrave, S., Baumgartner, F., Bevan, S., Breunig, C., Brouard, S., Bonafont, L., et al. (2016). Do the Media Set the Parliamentary Agenda? A Comparative Study in Seven Countries. *European Journal of Political Research* 55(2):283–301.
- Walgrave, S., Van Aelst, P. (2006). *The Contingency of the Mass Media's Political Agenda Setting Power: Toward a Preliminary Theory*, 56(1), 88–109.  
doi:10.1111/j.1460-2466.2006.00005.x
- Walgrave, S., Vliegthart, R. (2012). The complex agenda-setting power of protest: Demonstrations, media, parliament, government, and legislation in Belgium, 1993-2000. *Mobilization: An International Quarterly*, 17(2), 129-156.
- Walgrave, S., Van Aelst, P., Bennett, L. (2010), *Beyond Agenda-Setting: Towards a Broader Theory of Agenda Interactions Between Individual Political Actors and the Mass Media*. Paper presented at the APSA Annual Meeting, Washington DC, September 2–5.
- Walgrave, S., Soroka, S. N., Nuytemans, M. (2007). The Mass Media's Political Agenda-Setting Power: A Longitudinal Analysis of Media, Parliament, and Government in Belgium (1993 to 2000). *Comparative Political Studies*, 41(6), 814-836. doi:10.1177/0010414006299098
- Weldon, S. L., Htun, M. (2013). Feminist mobilisation and progressive policy change: why governments take action to combat violence against women. *Gender & development*, 21(2), 231-247.
- Wisler, D., Giugni, M. (1999). Under the spotlight: The impact of media attention on protest policing. *Mobilization: An International Quarterly*, 4(2), 171-187.
- Wouters, R., Sevenans, J., Vliegthart, R. (2021). Selective deafness of political parties: Strategic responsiveness to media, protest and real-world signals on immigration in Belgian Parliament. *Parliamentary Affairs*, 74(1), 27-51.
- Zahariadis, N. (2008). Ambiguity and choice in European public policy. *Journal of European Public Policy*, 15(4), pp. 514-530.



## Annexes

### 1. Annexe 1 : Guide des codes « Presse écrite »

Variables for Belgian Newspaper: *De Standaard* 1999-2008

#### BEFORE USING THE DATA

CAP topic codes have been manually coded. Krippendorff's alpha reliability estimates are given at the end of the document. The data between January 1999 and February 2004 include newspaper articles from the front page of *De Standaard* only. The data between March 2004 and December 2008 include newspaper articles from the first three pages of *De Standaard*. This is done because the newspaper changed its format in March 2004, limiting the amount of articles on the front page to only one or two.

#### BASIC VARIABLES

**[id]** Unique ID number

**[year]** Year

**[majortopic]** CAP major topic code (master CAP codebook) – all foreign news (not about Belgium) in 1921

**[subtopic]** CAP minor topic code (master CAP codebook) – all foreign news (not about Belgium) in 1921

**[description]** Text of the item – Material used to assign topic code

**[majortopic\_belgium]** Belgian major topic code (Belgian CAP codebook)

**[subtopic\_belgium]** Belgian subtopic code (Belgian CAP codebook)

**[majortopic2]** CAP major topic code (master CAP codebook) – foreign news (not about Belgium) in the respective issue topics

**[suptopic2]** CAP minor topic code (master CAP codebook) – foreign news (not about Belgium) in the respective issue topics

#### EXTRA VARIABLES

**[medium]** Medium (De Standaard)

**[date]** Date on which article is published

**[month]** Month

**[pagenr]** Page number

**[length]** Amount of words of article

**[headline]** Headline of article

**[domestic]** Dummy indicating whether the news is domestic (1) or not (0) – based on the country coding. News is considered to be domestic if Belgium is the first or second country.

**[country\_first]** First country (actor)

**[country\_second]** Second country (re-actor)

OTHER (SEE FULL CODEBOOK FOR CODING INSTRUCTIONS)

**[impact]** Dummy variable indicating whether the news has an impact on Belgium (1) or not (0); applicable only if Belgium is not the first or second country.

**[political]** Dummy variable indicating whether the article is political in nature (1) or not (0)

**[election]** Dummy variable indicating whether the article is about an election (1) or not (0)

**[conflict]** Dummy variable indicating whether the article contains conflict (1) or not (0)

**[opinion]** Dummy variable indicating whether the article is an opinion piece (1) or not (0)

**[event]** Dummy variable indicating whether the article is reporting an event (1) or not (0)

**[scheduled]** Dummy variable indicating whether the event was scheduled (1) or not (0); coded only if event = 1

#### KRIPPENDORFF'S ALPHA RELIABILITY ESTIMATES

Reliability estimates are based on the double coding of a sample of 75 articles – coded by the master coder on the one hand and by one of the six main coders of the database on the other hand.

SubTopicCode 0.62

MajorTopic 0.82

country\_first 0.86

country\_second 0.59

impact 0.89

political 0.81

election 0.87

conflict 0.62

opinion 0.63

event 0.47

scheduled 0.54

Source : Sevenans & Vliengenthart (2016) available at

[https://comparativeagendas.s3.amazonaws.com/codebookfiles/belgium\\_newspaper\\_codebook.pdf](https://comparativeagendas.s3.amazonaws.com/codebookfiles/belgium_newspaper_codebook.pdf)

## 2. Annexe 2 : Guide des codes « Questions et interpellations »

### Variables for Belgian Oral Parliamentary Questions and Interpellations

#### BEFORE USING THE DATA

The data contains the oral parliamentary questions and interpellations from 5 October 1988 to 21 April 2010, asked in the plenary meeting (= “plenaire vergadering”) or in one of the committee meetings. CAP topic codes have been automatically coded, based on a conversion of the EUROVOC-code of the question/interpellation into the appropriate CAP code.

The European EUROVOC-thesaurus consists of 6797 words and EUROVOC-codes are assigned to each question/interpellation by the administration of the Parliament.

Questions/interpellations are not in dataset when they are:

- declared insusceptible;
- turned into a written question;
- withdrawn;
- expired;
- without object.

Interpellations are not in dataset when they are:

- turned into an oral question.

The dataset only contains the first author (‘asker’) of every oral question or interpellation. It is possible that there were multiple authors, but these are not included in the dataset. Similarly, when several interpellations are asked jointly, the dataset contains only the first interpellation on the topic. The other interpellations on the same issue are not included in the dataset.

#### BASIC VARIABLES

**[id]** Unique ID number

**[year]** Year

**[majortopic]** CAP major topic code (master CAP codebook)

**[subtopic]** CAP minor topic code (master CAP codebook)

**[description]** Text of the item – Material used to assign topic code

**[majortopic\_belgium]** Belgian major topic code (Belgian CAP codebook)

**[subtopic\_belgium]** Belgian subtopic code (Belgian CAP codebook)

## EXTRA VARIABLES

**[interpellation]** Dummy variable indicating 1 when the item is an interpellation

**[oralquestion]** Dummy variable indicating 1 when the item is an oral question

**[leg]** Legislation

**[session]** Session

**[date]** Date of introduction of question/interpellation

**[month]** Month

**[ended]** Date on which interpellation is ended (for interpellations only)

**[delay]** Amount of days that interpellation has taken (interpellations only)

**[vergad]** Parliamentary meeting in which question/interpellation is introduced  
(plenary meeting or specific committee)

**[asker\_last]** Last name of asker (only first author)

**[asker\_first]** First name of asker

**[asker\_id]** Unique ID number of asker (new number when change in party)

**[asker\_party]** Party of asker

**[asker\_party\_id]** Unique ID number of party of asker

**[asker\_government]** Dummy variable indicating whether the party of the  
MP

is part of the government (1) or opposition (0)

**[asker\_opposition]** Dummy variable indicating whether the party of the MP is part  
of the opposition (1) or government (0)

**[asked\_last]** Last name of asked

**[asked\_first]** First name of asked

**[asked\_id]** Unique ID number of asked (new number when change in party)

**[asked\_party]** Party of asked

**[asked\_party\_id]** Unique ID number of party of asked

**[ans\_last]** Last name of person that answered the question

**[ans\_first]** First name of person that answered the question

**[ans\_id]** Unique ID number of person that answered the question (new number when  
change in party)

**[ans\_party]** Party of person that answered the question

**[ans\_party\_id]** Unique ID number of party of person that answered the question

Source : Sevenans & Vliengenthart (2016) available at

[https://comparativeagendas.s3.amazonaws.com/codebookfiles/belgium\\_oralquestions\\_interpellations\\_codebook.pdf](https://comparativeagendas.s3.amazonaws.com/codebookfiles/belgium_oralquestions_interpellations_codebook.pdf)



Ce travail s'intéresse au rôle que jouent les médias dans l'influence de la mise à l'agenda politique en Belgique en matière d'immigration. Basant notre analyse sur la période 2000-2009, nous interprétons les résultats obtenus par diverses études et les appliquons au champ de l'immigration tout en les illustrant des grandes tendances observables dans l'actualité politique de l'époque. A l'issue de ce travail, nous établissons qu'une augmentation de l'attention médiatique sur des problématiques d'immigration entraîne une augmentation de l'attention parlementaire. De plus, nous montrons que la mobilisation citoyenne au sujet de l'immigration, sous forme de manifestations, renforce la mise à l'agenda parlementaire. De telles considérations mettent en lumière tout le potentiel d'influence qu'ont les médias et les citoyens sur les décideurs politiques et ouvrent la porte à de futures recherches axées sur le caractère causal de la relation enchevêtrée que partagent médias, manifestations et mise à l'agenda politique en Belgique.

Mots-clés : immigration, médias, mise à l'agenda politique, Belgique, manifestations

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN

Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication  
École des sciences politiques et sociales (PSAD)

Place Montesquieu, 1 bte L2.08.05, 1348 Louvain-la-Neuve, Belgique | [www.uclouvain.be/psad](http://www.uclouvain.be/psad)